...IEME ANNEE — N° 442 — Ce numéro a été mis en vente le Samedi 15 Décembre à 14 h. — Dépôt légal 4e trimestre 1917 — Autorisation de publication n° 1 — Inscrit à la Commission paritaire des publications et agences de presse sous le n° 17.481 — Publié le 15 Décembre 1917 — Imprimerie des Arts, 11, rue Molière — Le Gérant : Jane MISME — Ce numéro a été déposé au Bureau du Journal le 15 Décembre 1917 — Il a été tiré à 100.000 exemplaires — Reproduction interdite — Tous droits réservés — Publié avec l'autorisation du Ministre de l'Intérieur — Le numéro a été mis en vente le Samedi

A San-Francisco, un autre Comité, sous la présidence du docteur Cannac, nous envoie des instruments chirurgicaux. Les « New-York-Farmers » viennent en aide aux cultivateurs français. L'œuvre des « **Enfants de la Frontière** » élève et éduque un millier d'enfants. Le « *Comité des Etudiants Américains de l'Ecole des Beaux-Arts* », fondé à Paris par M. Whitney-Warren, veut secourir les artistes pauvres. Les femmes les plus distinguées de la colonie américaine à Paris se dépensent sans compter : Mme Draper-Colburn, Mme Edith Warton, Mme Post, Mme Whitney-Warren, des Américaines devenues Françaises par leur mariage ; Mme Paul Dupuy fonde l' « Œuvre du Soldat blessé ou malade » ; la Marquise d'Audigné crée le « Bien-être du blessé ».

Les Chambres de Commerce Américaines sont des aides actives, à l'exemple de M. Peixotto, président de la Chambre de Commerce Américaine de Paris.

En Amérique, on organise le « Bazar des Alliés » et les représentantes des œuvres Françaises qui vont y chercher des ressources dans la vente des produits de ces œuvres fabriqués y sont accueillies, patronnées, aidées avec enthousiasme.

Quelques-unes, dont Mme Marie-Louise Le Verrier ont su nous donner d'édifiants compte-rendus de leurs missions.

Le Comité France-Amérique apporte à lui seul, à la date du 31 décembre 1916, la somme de 5 millions, organise des « journées » tant aux Etats-Unis qu'en Amérique Latine où la sympathie pour la France se manifeste aussi par la création d'hôpitaux divers.

Le Comité Canadien de France-Amérique fait souscrire au premier emprunt pour plusieurs millions de titres.

Tout le monde sait en France de quelle vaste adoption des Américaines bénéficient nos orphelins de guerre dont des milliers sont entretenus par des souscriptions permanentes venant de là-bas.

Parmi les dons particuliers magnifiques, relevons ceci seulement :

M. James Stillmann remet en 1915 à notre Ambassadeur à Washington, un chèque de 500.000 francs pour les étrennes de nos soldats ; M. Harjes donne à l'Armée une ambulance de 35 voitures ; M. Gould fait venir d'Amérique 6.000 maisons démontables pour l'organisation des villages reconquis. Une énumération reste bien pauvre devant la diversité, la vie inlassable de cet effort. Des chiffres précis et définitifs pourraient seuls, par leur majesté, lui rendre un digne hommage. Mais comment fixer par des chiffres le cours de ce Fleuve d'Or aux mille affluents qui vient se déverser sur nous. Une exposition des Dons Américains, organisée le mois dernier, a montré que chacune de nos grandes œuvres françaises devait une partie de sa vie à la générosité de ses sœurs d'Outre-Mer : la Renaissance des foyers dévastés, l'Assistance aux dépôts d'éclopés, l'Œuvre de la Chaussée du Maine, les Villages libérés, le Vestiaire du 16e arrondissement et tant d'autres encore.

Mais ce qui semble plus intéressant encore à préciser, afin d'éclairer définitivement notre reconnaissance, c'est d'esprit même qui dirigea vers nous cet élan. Dans un très beau discours prononcé à la Sorbonne sur l'*Effort charitable des Etats-Unis*, M. Millerand a dit : « Plus j'ai approfondi le sujet, moins j'ai trouvé que « le titre soit tout à fait exact. Ce que je « lui reproche est de paraître tout à la « fois limiter le domaine et restreindre « l'inspiration de l'effort américain. »

En effet, ce n'est pas là simple sentiment d'humanité, simple pitié :

« Ce que nous faisons pour vous, Fran-« çais, a dit M. Charles Prince devant la « tombe de Lafayette, le 4 juillet 1916, « ce n'est pas par charité que nous le fai-« sons, c'est pour payer notre dette. Mais « notre dette est infinie, c'est pourquoi la « source de notre dévouement envers vous « est intarissable. »

Et si c'est la dette d'honneur de l'année 1778 que paye aujourd'hui à la France, l'Amérique, n'est-ce pas aussi un hommage d'admiration, d'estime, de préférence pour tout ce que représente notre pays ?

« Jamais nous n'avons mieux senti, a « dit *Whitney-Warren*, dans cette admi-« rable conférence prononcée à Paris, le « 25 mai 1916, que la France exerçait des « décisions souveraines en matière de « beauté morale, et, que les questions « d'honneur, de devoir, ne pouvaient se « trancher ailleurs que devant son tribu-« nal. *Vous n'imaginez pas à quel point « nous avons besoin de votre estime.* »

Ecoutez encore le grand patriote américain *Whitney-Warren*, que l'on pourrait appeler aussi un grand patriote français, tant il aime et comprend notre pays, et qui semble personnifier cet esprit même de rapprochement entre les deux races :

« Nous voulons qu'il soit dit, dans l'His-« toire, que le peuple américain a, dès « l'ouverture des hostilités, adopté le par-« ti de la civilisation contre celui de la « barbarie. Remarquez que, déjà, le pres-« sentiment de nos volontés futures in-« flue sur les paroles du Gouvernement. »

Et, de même que ce fut le peuple français qui amena, lors de la guerre d'Indépendance, le roi Louis XVI et son gouvernement à prendre parti, de même Whitney-Warren prophétise l'entrée en guerre du peuple américain par la propre force de sa volonté.

Déjà avant cette déclaration de guerre, en 1914, plusieurs centaines de volontaires américains étaient venus nous apporter leur sang : « les Lafayette de l'air », comme les appelle Roosevelt.

Ainsi, peu à peu, insensiblement, au geste de Charité, de peuple américain se haussait au don complet de soi-même, de toutes ses forces, de son sang ; voulant nous donner plus que son superflu : son essence même. C'est ainsi que cette main qui arrivait à nous toujours pleine, resta un jour dans la nôtre, simplement.

Obéissait-elle à un sentiment de pitié ? Ou à un sentiment d'amour fraternel ? Ne lui devons-nous pas plus que de la reconnaissance ?

« Ne faites-vous pas une différence en-« tre un homme qui se range à vos côtés « parce qu'il n'a pas le choix, et ceux qui « combattent pour vous dans la liberté de « leur enthousiasme ? »

C'est Whitney-Warren qui parle encore.

Oui, nos Frères, nos amis d'Amérique sont dignes de notre confiance et ne peuvent démentir nos espérances. Leur œuvre, leurs sentiments d'hier se portent garants de ceux de demain.

Reynold Kuhn.

Deux grandes œuvres Américaines

LE SERVICE DE DISTRIBUTION AMERICAINE

Aux premiers jours de la mobilisation française, Mrs. R. W. Bliss était en Suisse chez des amis ; immédiatement elle veut rentrer à Paris rejoindre son mari, que retient à son poste de conseiller à l'Ambassade d'Amérique, et y parvient après treize jours de difficultés insurmontables, mais surmontées. Aussitôt elle regarde et comprend les premières conséquences terribles du cataclysme. Elle voit les réfugiés arrivant en bandes à Paris, vide de son Gouvernement et de presque tous ses habitants riches ; elle voit nos soldats à Creil, à Auberviliers, à La Chapelle ; les funestes trains du mois de septembre 1914, bondés de grands blessés, emboutteillant les gares ; elle voit les hôpitaux de l'Etat surpris par des nécessités qui dépassent tous les besoins prévus. Sa sensibilité s'émeut de ces souffrances atroces et électrise une puissante volonté d'agir. Son plan est résolu : elle sait ce qu'elle veut faire et comment elle le fera. D'accord avec son mari, elle ouvre un crédit illimité à son nouveau dessein et, immédiatement une organisation forte et parfaite jaillit de son cerveau comme une Minerve asquée.

Mrs. Bliss met cependant deux conditions aux projets de sa femme : « Vous ne paraîtrez ni au front, ni dans les feuilles. »

C'est à ce moment que nous pouvons analyser la réaction de ce magnifique élan de générosité sur le cerveau d'une femme américaine qui, jusqu'à ce jour avait vécu loin des œuvres, donnant ses loisirs aux arts de la paix. Les Françaises ont été émues pareillement, mais leur charité est presque toujours empêtrée par les vieilles méthodes et des moyens désuets.

La « Distribution Américaine » agit et ne s'embarrasse d'aucun des procédés habituels, et n'a d'abord pas de comité. Mme Bliss organise son œuvre comme une usine qu'elle dirigera seule.

Ses distributions commencées dès le mois de septembre 1914, tant aux réfugiés qu'aux soldats des hôpitaux, prennent rapidement une extension importante. Un marchand lui prête son magasin où s'empilent bientôt les caisses d'objets de première nécessité, destinés aux réfugiés (et aux soldats des hôpitaux). Des caisses de pansements arrivent d'Amérique. Mme Bliss fait appel à des amis, à des hommes éprouvés qu'elle connaît depuis longtemps et dont elle sait la capacité et le dévouement à la cause de la nation meurtrie et saignante. L'un d'eux est au Turkestan quand la guerre éclate et revient en France se mettre à sa disposition à la fin de décembre 1914.

Entourée de cet état-major volontaire, elle le réunit au mois de janvier 1915, 62, rue de Richelieu et travaille librement jusqu'en juillet 1915.

A ce moment, le Service de Santé distribue des lettres de service aux membres de l'Œuvre et envoie une circulaire aux hôpitaux autorisant leurs demandes à l'Œuvre.

La distribution américaine s'agrandissant toujours, Mme Bliss loue un ancien garage, 20, rue Troyon, où elle est installée depuis le mois de mars dernier, et là on peut étudier de rouage de son organisation.

Aux quatre côtés de l'ancien grand hall vitré, montent les magasins d'objets rangés par catégories. Une large glissoire descend, au milieu du hall, les marchandises empaquetées par 25 emballeurs sous la direction d'un chef de magasin et 3 employés. Ils clouent les caisses chargées sur 2 camions et 3 camionettes qui font le va-et-vient perpétuel entre la rue Troyon et les diverses gares, 75 0/0 des marchandises destinées aux hôpitaux sont achetées en France et 25 0/0 venant d'Amérique sont fournies par des comités particuliers Américains.

Au premier étage de ce hall sont installés les bureaux ; deux personnes assurent la correspondance avec les médecins-majors des hôpitaux, aidées par un comptable, 3 archivistes et 5 dactylographes.

Il y a un service d'inspection dans les régions assuré par les différents membres du service. Une déléguée, Miss Kitchener s'occupe spécialement de Dinan et des environs, et un délégué, le professeur Garstang s'occupe de Carcassonne et des 16e et 17e régions.

On peut ainsi vérifier par soi-même les besoins des blessés.

Voici comment est organisé l'état-major de Mme Bliss :

MM. Gibert et Greeley s'occupent surtout des demandes des hôpitaux et dressent les listes d'envois.

MM. Dodge et Moore dirigent la correspondance ; les autres membres font le service des hôpitaux et travaillent au bureau.

Mr. Beadel s'occupe d'une voiture cinématographique faisant la tournée des hôpitaux.

Rien n'est plus émouvant que de contempler dans un des bureaux de la rue Troyon, la carte de France percée comme une écumoire par mille petits points rouges indiquant les hôpitaux. 3.216 de ces hôpitaux ont été secourus par l'Œuvre de Mme Bliss ; à ce jour, elle a envoyé 9.238.651 objets de toutes sortes : matériel d'hôpital, instruments, pansements, vêtements, enfin de tout absolument sauf de l'argent et de la nourriture.

Depuis que l'Amérique a passé du rang d'amie au rang d'alliée, le Service de Distribution est reliée à la Croix-Rouge américaine, tout en gardant son autonomie.

Voilà par conséquent près de trois ans, de septembre 1914 à juillet 1917, que Mme Bliss et son état-major bénévole consacrent leurs journées de 9 heures à midi et de 2 heures à 6 heures sans manquer, n'ont pas cessé de répandre sur les soldats de France les flots de leur activité généreuse et de leur énergie intelligente.

Que la France soit à jamais reconnaissante de cet élan à la fois spontané et durable d'une dame américaine.

MRS. WHARTON ET SON OEUVRE

Mrs. Wharton, la célèbre romancière américaine, auteur de ces livre d'une psychologie aussi profonde que diverse, **House of — Mirth Etham frome**, etc. — se préparait, au mois de juillet 1914, à faire une tournée en automobile dans les petites villes de la bonne vieille Allemagne. Ayant enrichi sa personnalité brillamment douée de tout ce que les arts, les lettres, les monuments et les paysages d'Italie, de France, d'Angleterre et d'Allemagne ont pu lui apprendre, capable pareillement d'apprécier une peinture primitive italienne, une page d'un philosophe allemand, un poète anglais, une cathédrale française, elle n'était pas préparée par sa vie antérieure à arpenter le chemin pénible et monotone de la philanthropie.

Mais lorsque l'ordre de la mobilisation française est donné, le bouillonnement des vertus civiques transforme et oriente son énergie. Mrs. Wharton n'abandonne pas un jour son appartement de la rue de Varenne, elle jette au fond d'un tiroir les pages blanches avec lesquelles elle aime tant à causer ; volontaire, courageuse et ardente, elle va servir son pays d'élection.

D'un coup d'œil rapide, elle a su choisir la tâche où elle pourrait rendre un maximum de services, mais avec un maximum d'efforts. Mrs. Wharton a une vaste clientèle de lecteurs, répandus à travers le monde anglo-saxon qui lui doivent de la reconnaissance pour les belles heures qu'elle leur a procurées. Les colonnes du « New York Herald » lui sont offertes et la souscription qu'elle ouvre pour venir en aide aux petites ouvrières qu'un chômage brutal abandonne sur le pavé brûlant et solitaire de la grande ville, est bientôt couverte.

Dès le 16 août 1914, un ouvroir fonctionne et donne du travail à une moyenne de 50 ouvrières parisiennes ne recevant pas d'allocation militaire. Cet ouvroir, installé 254, boulevard Saint-Germain, a fonctionné sans interruption depuis le jour de sa création.

Voici les premières journées de septembre avec l'arrivage lugubre des réfugiés venant successivement des départements du Nord, de la Somme, de l'Aisne, de l'Oise ; le flot monte, embarrasse nos édiles et un effroyable entassement d'humains se trouve soudainement parqué dans le Cirque de Paris, avenue de La Motte-Picquet. Ces malheureux êtres dorment entassés sans espoir, sans boussole. Un écriteau placé à l'entrée indique ceci : « Les mères de famille dans les loges. »

Heureusement, l'Amérique toujours vigilante et généreuse leur vient en aide ; mais la durée de la guerre a rendu nécessaire une organisation permanente et des charités temporaires sont remplacées par cette fondation de Mrs. Wharton : « **L'American Hostels for Refugees** » qui secourt entre 3 et 4.000 réfugiés de Belgique et surtout des départements français, sans compter d'autres aides occasionnelles et momentanées. Chaque individu a sa fiche et les besoins des réfugiés sont tous passés en revue par les inspecteurs du Comité une fois par mois, afin d'éviter l'erreur ou l'abus de confiance.

Voici l'armature de cette vaste organisation :

1° Au Bureau Central, 63, avenue des Champs-Elysées, les réfugiés sont reçus, leurs papiers examinés et étudiés ; le Comité de distribution leur octroie des billets de repas, d'épicerie, de charbon, de logement, de vêtements et de soins médicaux. Un premier élément de l'organisation, 18, rue Taitbout, comprend un restaurant procurant 500 repas par jour ; une salle de couture où 40 femmes environ peuvent travailler et les enfants de ces femmes ont une salle de jeux et d'école ;

2° 12, rue Boissy-d'Anglas est le dépôt des vêtements, un dispensaire journalier, une consultation médicale, trois fois par semaine, et une clinique dentaire. Deux infirmières brevetées sont attachées à ce dispensaire et une troisième infirmière visite les réfugiés à domicile ;

3° 50, rue du Docteur-Blanche, à Auteuil, une maison de repos est ouverte pour trente femmes et enfants. Un restaurant sert soixante repas jour pour les réfugiés du voisinage quand ils ont besoin d'un régime spécial ;

4° 63, avenue des Champs-Elysées se trouvent le bureau des inscriptions des réfugiés et l'agence de placement ;

5° Au 65 de la même avenue, est le dépôt d'épicerie.

Le Comité a fait également des arrangements pour une distribution gratuite de pain aux réfugiés de chaque arrondissement parisien. Une distribution gratuite de charbon est effectuée chaque mois jusqu'à ce que les difficultés du transport aient fait que cette distribution a été remise aux soins de la municipalité parisienne.

Les « Hostels » sont ainsi répartis :

16, avenue Félix-Faure ;
19 bis, rue de La Quintinie ;
21, rue Brochant ;
15, rue Gossec ;
24, rue Taitbout.

Ces logements se louent à un prix variant entre 8 et 10 francs par mois et comprenant la gratuité de la lumière, du chauffage et du blanchissage du linge de maison.

Comprenant l'immense difficulté d'obtenir une admission dans les hôpitaux civils de l'Etat, l'année passée, 3 sanatoria dépendant de l'Œuvre « American Hostels » ont été ouverts :

1° Sanatorium de Groslay (Seine-et-Oise) :

« Belle Alliance », sanatorium de 75 lits pour tuberculeux, femmes et enfants.

« Bon Accueil », sanatorium de 30 lits pour femmes et enfants convalescents ou pour anémiques et déprimés ;

2° Sanatorium d'Arromanches (Calvados), pour enfants tuberculeux ou rachitiques, 50 lits.

En résumé, les secours distribués de novembre 1914 à janvier 1917 sont ainsi répartis :

376.763 repas ;
18.704 personnes ont reçu des vêtements ;
92.449 pièces de vêtements ont été distribuées ;

10.000 réfugiés ont été placés et 14.550 ont été soignés, le tout moyennant une dépense mensuelle de 65.000 francs. La présidente de cette immense organisation, Mrs. Wharton est aidée par Mrs. Royall Tyler, vice-présidente et Mr. Royall Tyler, trésorier.

En avril 1915, le Gouvernement de Belgique demanda à Mrs. Wharton de l'aider à s'occuper de 60 enfants venant des villes bombardées de la Flandre occidentale : de fait, 720 enfants furent envoyés sous la direction d'un groupe de sœurs flamandes.

Les enfants de Flandre ont été placés dans les maisons suivantes :

67, rue de la Santé, Paris ;
21 bis, rue des Rouillès, Sèvres ;
Château-Vieux, rue Saint-Denis, Saint-Ouen ;
Villa Béthanie, Montsoult (Seine-et-Oise) ;
Villa Saillet, Arromanches (Calvados).

Une école dentellière a été établie dans les maisons de Sèvres et de Saint-Ouen, et une école de couture pour les filles plus âgées des maisons de Paris et de Saint-Ouen.

La maison de Montsoult est occupée par une colonie de garçons y recevant l'apprentissage de garçons-jardiniers.

Tandis que la villa Saillet à Arromanches sert de maison de repos à 30 enfants.

Ces diverses maisons coûtent 10.000 fr. par mois, car le Gouvernement procure le charbon et les loyers, sauf une exception, sont bénévoles.

Et comme une affaire en entraîne une autre, Mrs. Wharton a été sollicitée d'apporter ses capacités diverses dans cette nouvelle fondation qui est l'**Œuvre des Tuberculeux de la Guerre** et dont elle s'occupe avec Mrs. Edward Tuck. Mlle Chaptal sous l'autorité médicale des Drs Letulle, Hermann Biggs, Charles White, Emile Roux et Léon Bernard ; les lecteurs de « La Française » connaissent la part que les Américains y veulent prendre.

Le but de cette œuvre est l'établissement des sanatoria édifiés entièrement selon des idées américaines, tant au point de vue des médecins, des infirmières qu'à celui des méthodes. A cause de la crise des transports, cette nouvelle organisation a souffert quelque délai dans son accomplissement, et dans un espace prochain on pourra compter 5 sanatoria américains :

1° Sanatorium de 55 lits à Leysin pour civils et les soldats libérés sous la direction du Dr Jaquered (fonctionnant depuis treize mois) ;

2° Pour soldats réformés n° 2 sous la dépendance directe du service de santé, 75 à 100 lits, au château de la Fontaine, Yerres (Seine-et-Oise) ;

3° Sanatorium dans un beau parc pour soldats libérés, château de Mardor par Couches-les-Mines (Côte-d'Or) ;

4° Sanatorium dans un grand parc, 135 lits, au château des Charmes, Saussy (Côte-d'Or) ;

5° Sanatorium pour garçons de 10 à 18 ans au château de la Chaumette, par Tours, auquel est attachée une école d'agriculture.

Le Comité se propose d'organiser un petit sanatorium modèle pour chaque catégorie de tuberculeux, car ses chefs ont la conviction que la meilleure démonstration du traitement de la tuberculose est donnée au peuple français par un sanatorium constitué d'après la méthode américaine.

Le prix de revient atteint actuellement 10 fr. par tête à ce jour, ce qui signifie une hausse probable.

Tel est dans ses grandes lignes l'exposé des œuvres charitables de Mrs. Wharton qui, instantanément ont porté un secours aux misères issues de la guerre. Lorsque le flux mouvant des misères aura fait place à une réorganisation prospère de la vie française, elle continuera encore à répandre les bienfaits de sa générosité et de son initiative en luttant contre ce fléau de la société moderne : la tuberculose. Encore une fois le Nouveau Monde vient soigner et guérir le Vieux Monde. Décidément, l'idée de La Fayette et de Rochambeau a porté de fameux fruits.

E. de Clermont-Tonnerre.

TROISIÈME EMPRUNT
de la
DÉFENSE NATIONALE

« Je suis convaincu que tous les citoyens répondront à notre appel. Hésiter à souscrire, ce serait retarder la fin de la guerre en ne donnant pas sur-le-champ au pays tous les moyens de vaincre ».

(Discours de M. KLOTZ, Ministre des Finances, à la Chambre des Députés).

La nouvelle rente française 4 0/0 *exempte d'impôts*, garantie contre toute conversion avant le 1er Janvier 1943, est émise à 68 fr. 60. Les souscriptions pour 300 fr. de rente au maximum sont irréductibles et payables immédiatement. Au-dessus de 300 fr. de rente le paiement a lieu : 12 fr. en souscrivant ; 56 fr. 60 à la répartition. Le Souscripteur peut demander à bénéficier de la libération en quatre termes échelonnés de la manière suivante : 12 fr. en souscrivant, 20 fr. à la répartition, 17 fr. 20 le 10 mars 1918, 20 fr. le 5 mai 1918. Les coupons sont payables les 16 Mars, 16 Juin, 16 Septembre et 16 Décembre de chaque année.

Prix d'émission : 68 fr. 60
Revenu réel : 5 fr. 83 0/0

La souscription ouverte le 26 Novembre sera close le 16 Décembre 1917.

La BANQUE DE FRANCE admettra cette rente en garantie d'escompte et d'avances.

Les Souscriptions sont reçues Partout

Caisse Centrale du Trésor, Trésoreries Générales, Recettes des Finances, Perceptions, Recettes de l'Enregistrement, Bureaux de Postes, Caisse des Dépôts et Consignations, Banque de France, Recette Municipale de la Ville de Paris, Caisses d'Epargne, Banques et Etablissements de crédit, Agents de change et Notaires.

Une Belle Œuvre Franco-Américaine

MON SOLDAT

Mon Soldat 1915, fondé à la fin de 1914, est né du mouvement spontané d'un cœur généreux. Mme Philippe Bérard, veuve d'un diplomate français et mère de trois beaux jeunes gens mobilisés, visitait un hôpital de typhiques à Dunkerque. Dans cet asile de la souffrance, elle distingua vite que certains d'entre les malades étaient plus tristes, plus farouches que les autres. Ceux-là se détournaient quand la distribution du courrier se faisait, et ne parvenaient pas toujours à retenir leurs larmes devant le bonheur qu'avaient leurs camarades de recevoir des lettres ou des colis. Devinant une poignante détresse, Mme Bérard s'informa, et sut que ceux-là étaient des soldats des pays envahis.

Les soldats des pays envahis !... Personne n'avait encore pensé à la douleur, à l'abandon de ces hommes perdus dans la mêlée avec au cœur l'angoisse de la famille restée en puissance allemande. Dans ces jours dramatiques d'août et de septembre 1914, on n'avait pas eu le loisir de penser aux cas particuliers et nos soldats du Nord et de l'Est avaient supporté seuls leur douleur et leur misère.

Mme Bérard venait de le comprendre et ne l'oublia pas : « Si je pouvais trouver à chaque soldat des pays envahis quelqu'un qui s'occupe de lui pour le consoler et le secourir, comme il serait moins malheureux ! » Et elle se mit à l'œuvre, d'abord seule, puis aidée du concours de ses amies.

Américaine — née Dana, elle est fille du peintre de marines bien connu en France où il a été plusieurs fois médaillé — elle fit appel à ses compatriotes qui y répondirent généreusement. Après les soldats de l'hôpital de Dunkerque, d'autres avaient été adoptés et il s'en présentait toujours de nouveaux. C'est alors que Mme Bérard transforma en œuvre organisée l'œuvre particulière entreprise dans un élan magnifique d'amour et d'admiration pour nos soldats.

Mon Soldat 1915, sous le patronage du Président de la République, du Ministre de la Guerre, des généraux Dubail et Michel, des Sénateurs et Députés des Pays envahis, vient en aide moralement et matériellement aux soldats des pays envahis. Son but principal est de mettre en rapports les soldats momentanément sans famille et la personne ou la famille qui, pour la durée de la guerre, désire adopter un ou plusieurs soldats français ou alliés.

Mais comme il n'est pas possible hélas ! de trouver des familles d'adoption pour tous les soldats qui en auraient besoin, l'Œuvre elle-même intervient et, par des dons, des colis, compense autant que cela se peut l'absence de la famille de son protégé. De plus, journellement, ses portes sont ouvertes dans l'après-midi, 20, rue Dumont-d'Urville à tous les soldats qui veulent se faire inscrire et qui ne repartent jamais les mains vides. Ils trouvent là tous les renseignements qui peuvent leur être utiles avec l'accueil gracieux qui les réconforte.

La France et l'Amérique sont étroitement unies dans cette œuvre. 5.000 marraines françaises ont répondu à l'appel de Mme Bérard, autant de marraines américaines ont adopté des soldats français ou alliés. Un comité s'est formé en Amérique d'où les dons en argent et en nature ne cessent d'affluer. Le Comité de **Mon Soldat 1915**, son personnel volontaire pour la correspondance avec les soldats et pour leur réception journalière, comprend Américains et Français, et, depuis trois ans, l'effort ne se lasse ni ne se ralentit, malgré les difficultés croissantes que crée la prolongation de la guerre.

De juin 1916 à avril 1917, époque de la dernière assemblée générale, l'œuvre a reçu 33.000 lettres ; c'est à peu près la moyenne de chaque année. 7.000 permissionnaires sont venus à l'œuvre, 60.000 francs de dons et de secours ont été distribués et envoyés. Il y faut ajouter ce que les dix mille marraines ont fait pour leurs filleuls, et l'on aura une idée de l'importance du bien accompli.

Les revues, les opérettes, les journaux légers se sont emparés de ces termes charfants : marraines et filleuls de guerre et en ont dénaturé le sens primitif. Que ne raille-t-on pas en France ?... Il en est des marraines de la « Vie Parisienne » ou de « Fantasio », comme de ces petites femmes fringantes et tapageuses qui, sur les boulevards, donnent une si fausse idée de la Parisienne et de la Française. Pendant qu'on les regarde passer — et qu'on se scandalise de leur passage — cent autres femmes passent, modestes, charmantes, courageuses et affairées, qu'on ne regarde même pas et qui sont, cependant, les vraies Françaises de la vraie France.

Les marraines dont on ne parle pas, celles qui n'ont pas recours aux journaux frivoles, pour distraire des filleuls frivoles et en être distraites, les dix mille marraines de **Mon Soldat 1915** qui, depuis trois ans, consolent, encouragent, aident nos soldats dans leur misère de chaque jour, souvent au prix de leur travail ou de sacrifices sérieux, ces marraines là remplissent une admirable tâche de patriotisme et d'humanité. Le Généralissime l'a si bien compris qu'en date du 19 février 1917, il a adressé une lettre de remerciements à la Présidente de l'œuvre, Mme Bérard, et par elle à tous ceux et celles qui lui apportent leur concours.

Il y aurait de longs chapitres, aussi charmants que touchants, à écrire sur cette institution de la guerre. Il faut nous borner. Mais nous sommes heureuse, en passant, de rendre un hommage de reconnaissance à cette œuvre où s'unissent dans un même amour de nos admirables soldats les plus malheureux, les femmes d'Amérique et celles de France.

Mme Philippe Bérard a, de plus, fondé à Versailles — au début de la guerre — l'Ouvroir Versaillais, œuvre d'assistance pour les femmes par le travail à domicile. Elle s'est enfin chargée, à Tours, de plusieurs salles d'hôpital où les blessés et les malades trouvent, grâce à ses dons, une si douce amélioration à leurs souffrances.

M.-L. Hélouis-Brieu.

"La Française"

renseigne et défend les femmes
les aide à remplir leurs devoirs
et à obtenir leurs droits

LISTE DES ŒUVRES

LIST OF AMERICAN RELIEF ORGANIZATION IN FRA

American Relief Clearing House, 1, François-Ier, Paris.

American Ambulance, Lycée Pas Neuilly-sur-Seine.

American Ambulance, Juilly (Mrs. Payne Whitney).

American Fund For French Wou Alcazar d'Eté, Paris.

American War Depot, Dinard.

American Hostels For Refugees, 12, Boissy-d'Anglas, Paris (Mrs. Wharton).

Vestiaire du Foyer Franco-Belge, Faubourg Saint-Honoré (Mrs. Scott).

Ambulance des Dames Américaines, sailles (Miss Morgan, Miss Marbury, de Wolfe).

American Hospital, Nice.

Ambulance Mobile, Harjes.

American Church Relief (Rev. et Gaspar Biatt), 21, rue de Berri, Paris.

Appui Belge, Appui aux Artistes, Glaenzer, Vicomtesse de Rancougne.

Anglo-American Hospital, Vimeux de-Calais (Lady Hadfield).

American Art Association, 4, rue Barra, Paris.

Alpine Chasseurs Relief (Mr. et Mrs. B. Whitney).

Annexe Hospital Temporaire n° 4, ges Mrs. et Mr. Theodore Haviland, Wm. Haviland).

Alliés Hospital Benevolent Society, tal.

American Volunteer Motor Ambu Corps, Sec. Sanitaire, n° 7 Mr. Piatt drew, 21, rue Raynouard, Paris.

American Distributing Service, 20, Troyon (Foundation of Mrs. R. W. adoptée par la Croix-Rouge.

British-American Young Women's C tian Association, 16, rue Montaigne.

Bryn Mawr Ouvroir, 120, boulevard parnasse, Paris (Mrs. Gibbons).

Comité Franco-Américain pour la P tection des Enfants de la Frontière, 7 d'Amsterdam (Mrs. Bliss, Mrs. Hill, Cooper Hewitt W, Jacaci, Mr. Coudert).

Comité des Etudiants, Ecole des Arts, Quai Malaquais, Paris.

Comité Franco-Américain pour les gies de la Guerre, 14, rue Daru.

Cantonment installed by Mr. Knight, Poissy (Seine-et-Oise).

Comité de Miss Maude Humphrey, Desmarets, Dieppe.

Hôpital Auxiliaire n° 43 bis, Saint-ry-en-Caux (Dr. Ralph Fitch, Red Cross).

Hôpital Militaire V. R. 76 (Johnstone-Reckitt), Ris-Orangis (Oise).

Hôpital Français de New-York (tion Fitzgerald), Auxiliaire n° 32 bis, teau de Passy, Passy par Véron (Yo

Hôpital Stillman, Hôpital Comp. V, 19, rue Rembrandt, Paris (for Officers).

Hôpital Hyde, Hôpital Auxiliaire 7 rue Adolphe-Yvon, Paris (for Officers).

Hôpital Stello, V. R., 66, Rueil (Oise) (Mr. et Mrs. Tuck).

Hôpital d'Annel, Longueil-Annel, Compiègne (Mrs. C. Mitchell Depew).

Hôpital Auxiliaire 95 (Rodman Wa ker Foundation), 127, Avenue des Ch Elysées, Paris.

Hôpital Auxiliaire 53, Club des Ar Américains, 6, rue de Chevreuse (Fo by Mrs. Witchaw Reid).

Mrs. Hoff's Students' Hostel, 93, vard Saint-Michel.

Hôpital Benevole 62 bis, Seret Allbrusen).

Hôpital des Alliés, Aix-les-Bains Marion Bishop).

Hôpital de Madame de Luze, Limog

Hôpital de Mrs. Borden-Turner.

Hôpital du Palais d'Hiver, Pau.

Hôpital Cooper-Hewitt, à Calais.

Mission Populaire Evangelique (M Mission), 4, rue Pierre-Levée, Paris.

« Mon Soldat » (Madame Bérard), rue Dumont-d'Urville, Paris.

New-York « Christian Herald » (Paster Wagner), 7 bis, rue Daval, Pa

Ouvroir de la Duchesse de Talley 23, rue Pierre-Charron, Paris.

Ouvroir Américain, 23, avenue de l' (Rev. Dr. S. N. Watson).

Ouvroir Howland, Montreuil-sur- (Pas-de-Calais).

Ouvroir Holophane, 156, boulevard H mann, Paris (Mme Waddington, Mrs. Mygatt).

Ouvroir de Madame Wharton, 254, levard Saint-Germain, Paris.

Ouvroir Thackara-Wilson, 90, boule Maillot, Neuilly-sur-Seine.

Ouvroir de Madame Guidy, 5, d'Hérouville, Lyon.

Œuvre de Madame Garrett, Hôtel Paris. Mme de Saint-Sauveur, Distrib dans l'Est.

Œuvre des Enfants de Flandre, 254 levard Saint-Germain, Paris.

Ouvroir Prince, Noirmoutiers.

Œuvre de Charles Holman-Black, 16, nue de Breteuil, Paris.

Œuvre du Soldat belge (Dr. et Mrs. W son), 23, avenue de l'Alma, Paris.

Ouvroir of The Needlework Gui U. S. A., 9, place Michel-Servet.

Œuvre des Réfugiés Français de Claire Guedy).

Ouvroir Consulat Américain, Saint-D ne (Mrs. Hunt, Mrs. Lewis).
(Mrs. Andrew Reid, Mrs. Legrand Ben

Œuvre de Mrs. Marcellin, Dinard.

Œuvre de Mrs. Deming Jarves, Din

Œuvre de Mr. George Rowland, treuil-sur-Mer.

Œuvre de Miss Halloweil, Morel-Loing.

Œuvre de Mrs. Marshall.

Orphelinats-Grenoble, (Rev. Ernest Bymbe).

Paris-American Ouvroir, 44, rue de rus (Miss F. Heywood).

Studens' Atelier Réunions, 6, place fert-Rochereau, Paris (Dr et Mrs. Gi

Vestiaire des Nouveaux-Nés, 63, des Champs-Elysées, Paris (Mrs. Pinet).

Hôpital Auxiliaire 139 (22 beds for valescents) Union des Femmes de Fr Château de Rargeville (Seine-et-Oise R. Ostheimer).

Secours Suzyen, 42, rue Louis-le-G Paris, adopté par Croix-Rouge.

Vestiaire de Mlle. Renée Chartie rue Ernest-Cresson.

Surgical Dressings Committee (Mrs. tin, 185, rue de la Faisanderie, adop la Croix-Rouge).

Quatre mois A

On sait que depuis le début de la Croix-Rouge américaine n'a pas cessé en France tous les services établis avec la neutralité. Mais dès la ligne de l'Amérique, une co vint en France pour étudier la si les ressources des secours de guer fants, et les méthodes des Croix française et anglaise. La distribu tions de chaque délégué avait été pendant la traversée afin que ch exactement sa tâche aussitôt débar

Comprenez bien que les Améric ont pas gens à envoyer des com pour dresser des rapports, lesquels aient une liasse de papiers destin entassés dans un bureau, et que jamais n'irait consulter. Les voulaient à organiser le travail de le utiliser pour le mieux et à faire le plus possible les 100 millions de souscrits aux Etats-Unis pour la Cr Il. C'est ce qui fut fait, ainsi qu'

C'est la Croix-Rouge qui représen tiellement en France, le Gouver américain pour toute l'organisation jours de guerre.

Tout d'abord elle inventoria les privées nées de la bienfaisance am en France et les relia en un rése elle devenait le centre ; de quelqu comme le **Clearing House** elle fit tions officiels de son propre organis autres restées autonomes tombère en contrôle. Elle créa les rouages sateurs qui pouvaient encore n le plus intéressant pour nous ic **Women's War Relief Corps**. C'est rice d'enrôlement, de protection et cèle de toutes les activités féminin œuvre de secours américaine. Il ège dans l'ancien local du **Clearing** rue François-Ier. L'ambassadric William Sharp en est la directric ble, et voici la composition de son

Mrs. Robert Wood Bliss, présiden Mrs. Edward Tuck ;
M. Ralph. J. Preston (liaison Croix-Rouge en France) ;
Miss Martha Draper, (liaison Croix-Rouge en Amérique) ;
Mrs. Anna Bowman Dodd, secréta pondante ;
Mrs. George Burdett Ford, secrét
Mrs. Georges Scott, trésorière.

Un bureau honoraire est formé p dington, la princesse Edmond de nac, Mrs. Mackay, Mrs. Walter Ga vons de plus que Mme Munroe (erbilt collaborent activement à s connement. Toutes les femmes en sur les diverses initiatives de la ouge dépendent de cet organisme On peut diviser l'œuvre de la Cro en trois parties :

Secours à l'armée des Etats-Unis ;
Secours aux armées alliées ;
Secours aux civils français et be

Secours à l'armée américaine. — conserons pas dans le détail de ce nisation qui comprend d'innom tes de pansements le plus près front, des hôpitaux d'évacuation 1.500 lits chacun, des hôpitaux infirmeries sur les lignes de co tion pour les soins à donner en route, des dispensaires dans les vil troupes sont cantonnées, des cui sions pour infirmières, des ét ents auxiliaires

Quatre mois de la Croix-Rouge Américaine en France

On sait que depuis le début de la guerre la Croix-Rouge américaine n'a pas cessé de prendre en France tous les services compatibles avec la neutralité. **Mais dès** l'entrée en ligne de l'Amérique, une commission vint en France pour étudier la situation et les ressources des secours de guerre existants, et les méthodes des Croix-Rouges française et anglaise. La distribution des vivres de chaque délégué avait été effectuée pendant la traversée afin que chacun sût exactement sa tâche aussitôt débarqué.

Comprenez bien que les Américains ne sont pas gens à envoyer des commissions pour dresser des rapports, lesquels formeraient une liasse de papiers destinés à être entassés dans un bureau, et que personne jamais n'irait consulter. Les délégués avaient à organiser le travail de façon à utiliser pour le mieux et à faire **produire** le plus possible les 100 millions de dollars souscrits aux Etats-Unis pour la Croix-Rouge. C'est ce qui fut fait, ainsi qu'on va le voir.

C'est la Croix-Rouge qui représentait officiellement en France, le Gouvernement américain pour toute l'organisation du secours de guerre.

Tout d'abord elle inventoria les œuvres privées nées de la bienfaisance américaine en France et les relia en un réseau dont elle devenait le centre ; de quelques-unes comme le **Clearing House** elle fit des services officiels de son propre organisme ; les autres restées autonomes tombèrent sous son contrôle. Elle créa les rouages centralisateurs qui pouvaient encore manquer. Le plus intéressant pour nous ici est de **Women's War Relief Corps.** C'est un service d'enrôlement, de protection et de contrôle de toutes les activités féminines dans l'œuvre de secours américaine. Il a son siège dans l'ancien local du **Clearing House**, 7, rue François-Ier. L'ambassadrice, Mrs. William Sharp en est la directrice générale, et voici la composition de son Comité:

Mrs. Robert Wood Bliss, présidente ;
Mrs. Edward Tuck ;
M. Ralph. J. Preston (liaison avec la Croix-Rouge en France) ;
Miss Martha Draper, (liaison avec la Croix-Rouge en Amérique) ;
Mrs. Anna Bowman Dodd, secrétaire correspondante ;
Mrs. George Burdett Ford, secrétaire ;
Mrs. Georges Scott, trésorière.

Un bureau honoraire est formé par Mme Waddington, la princesse Edmond de Polignac, Mrs. Mackay, Mrs. Walter Gay. Nous avons de plus que Mme Monroe et Vanderbilt collaborent activement à son fonctionnement. Toutes les femmes employées par les diverses initiatives de la Croix-Rouge dépendent de cet organisme.

On peut diviser l'œuvre de la Croix-Rouge en trois parties :

Secours à l'armée des Etats-Unis ;
Secours aux armées alliées ;
Secours aux civils français et belges.

Secours à l'armée américaine. — Nous n'entrerons pas dans le détail de cette organisation qui comprend d'innombrables postes de pansements le plus près possible du front, des hôpitaux d'évacuation de 1,000 à 1,500 lits chacun, des hôpitaux de base, des infirmeries sur les lignes de communication pour les soins à donner en cours de route, des dispensaires dans les villages où les troupes sont cantonnées, des cuisines et pensions pour infirmières, des établissements auxiliaires pour la fabrication des anesthésiques, de la glace, des attelles, des laboratoires de recherches scientifiques, des cuisines, glacières, lessiveuses et bains curatifs, des ambulances dentaires, ophtalmologiques (pour sauver la vue par des secours immédiats en cas d'attaques par les gaz), etc., etc. Il y a encore 18 stations de repos pour recevoir les soldats qui tombent malades entre le port de débarquement et le front. Comme le personnel lui-même peut être malade, quarante dispensaires lui sont réservés, et des groupes ambulants formés d'un docteur et de deux infirmières font des tournées dans certains villages déterminés, où ils rendent de grands services en remplaçant les docteurs français mobilisés. Ceci rentre dans la catégorie des services aux soldats américains, car en soignant les habitants des villages, les docteurs américains améliorent l'hygiène de ces villages pour l'arrivée de leurs compatriotes.

La principale originalité de l'organisation américaine réside dans la création d'infirmières réservistes. Des maisons de repos sont aménagées de telle façon que les infirmières fatiguées ou momentanément malades puissent y reprendre force et santé. Grâce à ce système, la Croix-Rouge dispose toujours d'un certain nombre d'infirmières valides.

L'une des sections de la Croix-Rouge s'occupera d'envoyer des paquets aux prisonniers. Elle s'établira en Suisse et emportera des provisions pour 5,000 prisonniers.

Secours à l'armée française. — Ceux-ci ont commencé dès 1914. Ils comprennent : l'approvisionnement des hôpitaux militaires français. Le service de distribution organisé par la Croix-Rouge et Mrs. [illegible] (1). Au printemps de cette année il avait 3.190 hôpitaux desservis, situés dans toutes les régions de la France, mais surtout en arrière du front. Une centaine de nouveaux hôpitaux s'ajoutent chaque mois à la liste. Actuellement ils sont 3.917, situés dans 1.356 villes. Le service américain fournit les installations radiographiques, les instruments coûteux. Il y a une section spéciale d'achat qui se procure les objets et provisions en France, de préférence dans les ateliers de réfugiés ou de mutilés. Comme exemple de l'activité de cette section, voici quelques chiffres: on a acheté en quatre mois, 50.000 mètres de flanelle, 100.000 paires de draps, 1 million de pansements de coton hydrophile. Tout le travail manuel est fait par des volontaires ou par des convalescents, qu'on paie. Dans les trois mois de juillet et août, 5.563 paquets pesant 124.158 kilos ont été envoyés à 2.225 hôpitaux ;

2° Un service de pansements chirurgicaux, dirigé par Mrs. Austin. Deux sections de distributions sont installés à Paris : l'un, 118, rue de la Faisanderie pour l'armée française, l'autre rue Pierre-Charron, pour l'armée des Etats-Unis. Charmant et fraternel échange ; presque tout le travail volontaire à la première adresse, est exécuté par des Américaines, tandis que ce sont des Françaises qui s'occupent de la distribution des pansements aux soldats américains ;

3° Des **bibliothèques** et lieux de distraction (recreation huts) pour soldats. Beaucoup sont encore en projet ;

4° Des **cantines** au front, en coopération avec la Croix-Rouge française. Il y en a 10, il y en aura davantage. D'autres cantines se trouvent dans certaines gares de croisements de lignes, où le passage des troupes est considérable ; d'autres existent à Paris ;

5° Des **hôpitaux** pour les blessés français. C'est là la partie la plus importante et la plus connue en France de l'aide américaine : c'est aussi celle où la participation des femmes est le plus évidente. Dès la mobilisation, les infirmières de l'hôpital américain de Paris et d'autres infirmières avaient offert leurs services et 15 de ces volontaires diplômées étaient déjà à l'œuvre le 1er septembre 1914. Leur nombre doubla en quinze jours ; en juin 1915 elles étaient 110, 178 en 1916.

Le 4 août 1914 se forma le **Comité auxiliaire féminin** qui n'a cessé de fonctionner depuis sous l'active direction de Mme Munroë, dont les membres offrirent leurs services à l'Ambulance que l'on organisait alors. Des unes étaient déjà expérimentées, d'autres commencèrent immédiatement leur instruction à l'Hôpital américain.

Un grand nombre de femmes sont occupées à la confection ou au raccommodage, à l'entretien et au blanchissage du linge de l'hôpital, de celui des malades et du personnel.

Grâce à l'initiative de l'une des infirmières du Comité auxiliaire, les blessés ont pu occuper les longs loisirs de l'hôpital à un travail productif. Un professeur qualifié et volontaire leur enseigne le tricot, le tressage du rafia ou des perles, le macramé, l'habillage des poupées, le bois découpé, le dessin, la peinture, la décoration, la broderie, etc. Ces travaux, très goûtés des malades et très salutaires à leur moral, ont produit en 1915, 2.716 articles. Leur vente a rapporté, 15.104 fr. 75 tous frais déduits.

Le Comité féminin n'a d'ailleurs pas cessé de s'ingénier soit à augmenter ses ressources et par suite son action, soit à améliorer le sort des blessés. Des fêtes, concerts, divertissements ont lieu sous ses auspices. Enfin et surtout, c'est ce Comité qui, avec l'aide pécuniaire et active de Mrs. Whitney, a installé l'hôpital de Juilly, qui a reçu du 30 janvier au 31 août 1916, 1.472 blessés, et où furent pratiquées dans la même période 723 opérations.

Secours aux civils. — Sur la suggestion de Mrs. Edith Wharton, on a fondé des hôpitaux pour les tuberculeux de la guerre. Il y en a un à Paris, un presque achevé dans les environs, et deux sanatoria en province.

Un centre médical pour les enfants des pays bombardés est établi à Nesle. D'autres seront prochainement installés à Arras, Amiens, Ham, dès que les docteurs et infirmières préposés seront arrivés d'Amérique.

Un délégué de la Croix-Rouge américaine à Evian est présent à toutes les arrivées de rapatriés pour recueillir les enfants tuberculeux ou atteints de maladies contagieuses aiguës. Dix automobiles se tiennent prêtes à transférer ces enfants dans les hôpitaux aménagés par le Gouvernement français. Des châteaux entourés de grands parcs serviront de maisons de convalescence pour ces enfants.

Une des fondations les plus intéressantes de la Croix-Rouge américaine est cette Maison de l'Enfance qu'on est en train d'édifier à Paris dans le XIXe arrondissement. Elle comprendra un dispensaire, un petit hôpital, une crémerie, une école de gardes d'enfants, etc.

La Croix-Rouge américaine se propose encore d'aider aux réfugiés et rapatriés à se loger dans des conditions de confort et d'hygiène suffisantes. Divers délégués sont déjà à l'œuvre dans les départements où il est possible d'entreprendre ce travail.

Centre quatre-vingt-dix charrues américaines labourent les régions libérées, pour l'ensemencement en blé. Enfin, neuf villages ayant été assignés aux « Amis » quakers), dans la zone libérée de l'Aisne et de la Somme pour être rebâtis, la Croix-Rouge a donné cent mille dollars pour l'extension de cette reconstruction.

Il nous a paru utile de mettre sous les yeux de nos lecteurs cet effort considérable de la Croix-Rouge américaine, d'abord parce que nous ne devons pas ignorer ce qu'on fait pour nous, et aussi parce que la plupart des initiatives que nous venons d'énumérer sont dues en partie au moins à des femmes.

A. B.

UN LIVRE D'AMERICAINS

AMIS DE LA FRANCE. — Le service de campagne de l'ambulance américaine décrit par ses membres. Traduction de Firmin Roz, préface de M. Jusserand, ambassadeur de France aux Etats-Unis.

Ce volume est formé d'extraits de récits publiés par divers volontaires américains conducteurs d'ambulances automobiles, qui ont « servi » sur notre front presque dès le début. Ces jeunes gens appartiennent pour la plupart au milieu intellectuel : ce sont des étudiants d'universités, des ingénieurs, des architectes, des hommes de lettres. Tous leurs récits ont le même charme, tous ils font preuve du même courage modeste, du même élan généreux vers la France que ces enfants du Nouveau-Monde chérissent et vénèrent comme une seconde mère, ou mieux comme une noble et douce aïeule, sincèrement heureux de la servir et de risquer la mort pour elle.

Pendant l'attaque de Verdun, dans la période du 22 février au 13 mars, les 18 voitures américaines de cette section ont transporté, sur les routes défoncées et bombardées, deux mille quarante-six blessés et ont couvert 18,915 milles. A Dunkerque, pendant le bombardement, les automobiles américaines furent les seules en service ; là on n'était plus des soldats qu'il s'agissait de recueillir pour les ramener à l'hôpital, mais le plus souvent des femmes et des enfants ; les voitures se mettaient à parcourir la ville dès que l'obus était signalé, avant qu'il eût éclaté, afin d'être prêtes à prendre les blessés immédiatement à l'endroit de sa chute.

Ce dévouement, cet héroïsme firent aimer l'Amérique par tous les Français, soldats et civils, longtemps avant sa participation définitive à la guerre. Et les amitiés formées durant ces jours d'épreuves sont plus solides et plus sûres encore que les alliances négociées par les diplomates.

A. B.

Pour abonnements de Propagande

Nous avons reçu pour abonnements de propagande :

De Mme Dallet, 62 fr.
De Mme Lappé, 106 fr.
De Mme Avr. de Sainte-Croix, 6 fr.

De nombreux abonnés anciens nous en ont adressé de nouveaux, d'autres nous ont fait parvenir eux-mêmes le montant d'un abonnement pour une autre personne sans nous préciser s'il s'agissait d'un abonnement de propagande. A tous ceux qui nous l'ont demandée, nous avons adressé une des primes offertes, mais nous sommes heureux de pouvoir répéter ici nos remerciements.

L'Effort féminin aux Etats-Unis depuis la Guerre

Le premier souci des femmes américaines a été de ne pas se montrer inférieures à leurs alliées dans l'action nationale, et en même temps de ne pas tomber dans les erreurs où une précipitation forcée, la nécessité de faire face immédiatement aux difficultés, et le manque de temps de réflexion, avaient entraîné d'abord certains pays d'Europe, en ce qui concerne surtout les salaires et les allocations.

On a pu voir alors avec quelle attention sympathique et réfléchie les Américaines suivaient depuis longtemps les efforts des femmes européennes.

C'est au début surtout qu'il importe de ne pas se tromper, car le temps qu'on perd à réparer est long, et il arrive qu'on s'accommode à un système imparfait, ce qui prolonge l'imperfection ou que, faute d'oser les réformes radicales, on replâtre sur le défaut, qui, alors encore, subsiste.

Comme partout, ce sont les féministes, organisées en sociétés et disciplinées, qui ont pris l'initiative du groupement en vue de l'œuvre patriotique. Avant même la déclaration de guerre, dès qu'apparut la certitude que l'Amérique entrerait dans le conflit, la présidente de l'Union **Nationale** des Sociétés suffragistes, Mrs. Chapmann-Catt et son état-major offraient solennellement au Gouvernement dans un grand meeting, l'aide de leur deux millions d'adhérentes. Le secrétaire d'Etat à la guerre, M. Baker, présent, acceptait cette aide au nom du Gouvernement.

Et moins de deux mois plus tard, le président de la République constituait un Comité féminin officiel rattaché au Conseil de la Défense nationale. La présidente en est Miss Shaw et sur neuf membres du Comité, sept sont des suffragistes de marque. Elles ont eu soin de convoquer dans leurs comités, des femmes de toutes les classes, afin d'utiliser les diverses aptitudes. Il fallut faire un recensement minutieux des travailleuses rétribuées, de celles qui s'offraient comme volontaires, à domicile, au dehors, etc.

LA PROPAGANDE

La première difficulté consistait à bien pénétrer de son devoir individuel l'esprit de chacune. Les Américaines ne sont pas tout à fait dans les mêmes conditions que nous en Europe ; la guerre se fait loin d'elles et, à part celles que leur haute situation, ou leur intelligence très éclairée, accoutumée aux vues d'ensemble, rendaient à même de comprendre le but et la nécessité de leur participation, beaucoup ne se croient pas obligées d'apporter leur écot d'effort à l'action générale. « Le plus dur de notre tâche, écrivait la Révérende Anna Shaw, en mai dernier, est de faire savoir aux femmes que nous sommes en guerre et que la guerre n'est pas un pique-nique. Il faut que nous comprenions que nous sommes tout aussi contraintes par le devoir que si c'était ici qu'on se battait; voilà ce que nous ne savons pas encore assez. »

Cependant, à l'heure où Mrs. Shaw écrivait ces lignes, déjà deux millions de femmes, membres de l'Association Nationale pour le Suffrage avaient offerts leurs services au Président et au Gouvernement. Leur programme presque aussitôt mis en vigueur, consiste à prendre tous les moyens pour conserver et augmenter l'approvisionnement des pays, et à faire remplacer les hommes mobilisés par des femmes dans tous les ordres de l'activité humaine, afin de maintenir vivante cette activité.

Une Société se fonda tout de suite pour établir une campagne de publicité en faveur de l'Emprunt de la Liberté. Le comité central à Washington comprenait des suffragistes éminentes, et dans chaque Etat se formèrent des sous-comités. Le but de cette organisation était non seulement de favoriser le succès de l'Emprunt, mais aussi d'engager toutes les femmes à exercer leur influence sur leurs fiancés, leurs maris, leurs frères et leurs amis pour qu'ils prennent des Bons et apportent à l'Etat leur appui financier personnel.

LES « FARMERETTES »

Un autre point sur lequel les femmes américaines portent plus particulièrement leur effort est la lutte contre le gaspillage. Les plans du Conseil exécutif de l'Association suffragiste pour ce service national étaient déjà dressés à l'heure où les femmes priaient encore pour la paix, mais préparaient la guerre. Le Conseil s'était divisé en deux grandes sections, celle d'Agriculture et celle d'Economie, ou plutôt de Contre-Gaspillage. Les membres des deux Comités, encouragés par le Ministre de l'Agriculture, commencèrent à enrôler toutes les bonnes volontés. Bientôt une armée de « Suffrage farmerettes » fermières suffragistes) fut levée et prête. Un recensement pour 1916 donne un total de 1.802.202 femmes travaillant dans l'agriculture, soit comme fermière, ou jardinières, soit comme employées chez des fermiers ou des horticulteurs.

Des universitaires des plus hauts grades n'ont pas dédaigné de cumuler leurs occupations intellectuelles avec les plus durs travaux de la terre. Ainsi, le Dr Grace Hebard, titulaire de la chaire d'Economie politique et de sociologie à l'Université de Wyoming et Miss Mabel Anderson, professeur d'anglais à la même université, ont hersé, bêché, râtissé, tout en faisant leurs cours ardus. Miss Anderson, chargée de l'arrosage, devait s'y mettre à cinq heures du matin, l'eau étant interdite pour cet usage à partir de huit heures.

Chaque centre agricole est sous la direction d'une femme expérimentée, sortie d'une des grandes écoles d'agriculture, et aidée par un « Comité exécutif ». Chaque femme enrôlée doit établir un projet de jardin potager sur son terrain ou celui qu'elle a en location, ou, si elle ne dispose pas d'un terrain, elle aide à la culture des terrains vagues dans les villes. La devise de la Société est : « Un jardin par maison. » Des milliers de jardins potagers ont ainsi été créés dans les villes. Les membres de la Société reçoivent des leçons gratuites d'horticulture.

LE GASPILLAGE

L'autre comité a à s'occuper de problèmes sociaux graves, car il y a deux sortes de gaspillage : celui des forces humaines et celui du matériel. La lutte contre le premier comporte l'étude de la mortalité infantile, de l'insalubrité des habitations et des centres industriels, de la propagation de la tuberculose et autres maladies infectieuses, bref de presque toutes les plaies sociales ; c'est là une œuvre qui regarde autant, sinon plus, le temps de paix que le temps de guerre.

Il en est de même du gaspillage du matériel, mais celui-ci prend en temps de guerre une importance plus apparente.

Une école officielle d'économie domestique s'est ouverte, présidée par M. O. H. Benson, du ministère de l'Agriculture. On y apprend à préparer les aliments, à les mettre en conserves, à faire des provisions rationnelles. Les cours, où professent des personnes expertes en l'art culinaire, durent de 9 h. 1/2 du matin à 4 h. 1/2, et sont entièrement gratuits. L'établissement fournissant le gaz, l'éclairage et les instruments et accessoires. Le succès de cette école est tel que l'exemple va être suivi dans toutes les grandes villes des Etats.

L'INDUSTRIE

La participation industrielle nous paraît un peu moins prompte à s'organiser. La raison en est que les féministes semblent redouter ce qui s'est produit, par exemple, en Angleterre : la soudaine irruption de milliers de femmes dans de nouvelles professions risque d'amener une baisse générale des salaires, ce qui serait aussi nuisible dans l'avenir aux femmes qu'aux hommes. Pour prévenir ce danger, l'*Association Nationale des Américaines pour le Suffrage* a décidé de mener une active propagande par les agences suffragistes contre l'excès de durée de travail et pour le maintien des tarifs industriels pendant la guerre.

Les membres de l'Association ont protesté contre l'exemple donné par l'Etat aux bureaux de l'Imprimerie Nationale des Etats-Unis, où la durée du travail est de 12 heures. Une enquête a permis de constater que des femmes employées dans ces bureaux travaillaient de 12 à 13 heures par jour avec seulement deux périodes de repos de dix minutes en plus des deux demi-heures consacrées aux repas. La protestation fut répandue par la grande presse et maintenant l'intervention ministérielle va, si ce n'est fait déjà, mettre fin à cet état de choses.

L'Association a envoyé une lettre aux Chambres de Commerce de 500 villes pour demander de protéger les femmes dans les industries locales, et insistant sur le principe de salaire égal pour le travail égal. Beaucoup de Chabres de Commerce ont répondu en prenant l'engagement sans restriction de soutenir le principe préconisé par l'Association du Suffrage.

La Compagnie de Chemins de fer de Pensylvanie a, la première, offert à des femmes des emplois dans ses bureaux et étudié la question d'occuper des femmes aussi au télégraphe, au téléphone, aux signaux, à la vente des billets, etc. Leur salaire sera celui des hommes qu'elles remplacent.

ACTION MORALE

Les féministes s'avisèrent de bonne heure que le rôle des femmes ne devait pas se limiter à la défense et à l'entretien de la vie matérielle de la nation. L'œuvre féminine par excellence est la préservation de la moralité. Aussi, dès la première mobilisation des soldats américains, elles fondèrent la *Garde de la Croix-Blanche*. Quelques-unes des femmes, membres de cette ligue se mettent en rapport avec les aumôniers des régiments pour l'établissement de salles de lecture et autres lieux de réunion honnêtes. D'autres invitent à leur foyer les tenfitoriaux désœuvrés pour les éloigner des mauvaises fréquentations. La Croix-Blanche enrôle aussi des jeunes filles pour qu'elles inspirent aux jeunes hommes de nobles résolutions, qu'elles les persuadent de se faire les chevaliers de la Bannière étoilée, les défenseurs non seulement de l'intégrité du territoire, mais aussi de l'honneur de la patrie, et les incitent, pour ne pas souiller le drapeau américain d'éclaboussures analogues à celles que porte à jamais le drapeau allemand, à se montrer partout les protecteurs respectueux de la femme. Le but de *La Garde de la Croix-Blanche* est de pénétrer les jeunes gens des deux sexes d'un sentiment de devoir et de responsabilité dans leurs rapports réciproques.

Enfin, la Ligue s'adresse directement aux soldats, ceux qui y adhèrent signent un engagement de mener une vie pure, et promettent d'essayer de faire de l'uniforme américain un symbole et une garantie de force morale et de vertu.

SYMPATHIES FRANÇAISES

La participation américaine aux œuvres de secours pour les blessés et pour toutes les sortes de victimes de la guerre, n'a pas attendu, on le sait, l'intervention des Etats-Unis aux côtés des Alliés ; mais elle s'exerce exclusivement en Europe (1). Cependant les manifestations morales de sympathie pour la France continuent à se multiplier en Amérique même. Faut-il rappeler les cadeaux offerts au Maréchal Joffre lors de son voyage, par ses admiratrices d'Outre-Océan ? L'un des plus touchants fut celui des enfants de Newburgh (Etat de New-York) qui ont pu faire fondre une médaille avec la somme composée de leurs minuscules mais nombreuses cotisations. Mais le plus pratique de ces cadeaux fut celui de Mme Wilson qui remit au Maréchal, à son départ pour la France, un superbe jambon de marque renommée de Virginie. Une autre manifestation spontanée de cette affection pour la France de nos nouvelles Alliées paraît tout à fait gracieuse. La fête des Mères qui fut imaginée il y a une dizaine d'années par Miss Jarvis, de Philadelphie, et qui a lieu chaque année le deuxième dimanche de mai, a été avancée cette fois-ci pour que la fête put coïncider avec l'inauguration d'un monument de la Croix-Rouge, dédié aux femmes héroïques de la Guerre de Sécession. Les personnes qui dirigent plus ou moins l'opinion à Washington décidèrent que cette année la fête servirait particulièrement à honorer les Mères infortunées de la France dévastée. De jeunes et jolies suffragistes vendant des fleurs dans les villes et les proposaient aux acheteurs faisant appel à leur générosité « pour les mères françaises sans foyer. » Le président Wilson et son prédécesseur, M. Taft, président du Comité central de la Croix-Rouge, arboraient ces fleurs à leur boutonnière.

La sympathie appelle la sympathie et c'est effectueusement que nous suivons ici les progrès de l'action engagée dans tant de directions par nos sœurs d'Amérique. Dès maintenant, qui n'admirerait, avec le ministre Mc Adoo, l'ardeur patriotique, vaillante et intelligente de ces femmes, et qui l'étranger ne voyait, comme d'ailleurs dans la Parisienne, que les charmes extérieurs et la légèreté de l'esprit ?

Alice Berthet.

(1) On trouvera d'autre part le résumé des travaux de la Croix-Rouge américaine.

Pour ne pas décevoir les Américains

On a lu en divers endroits de ces colonnes à travers l'expression de nos sentiments pour les Américains, des lignes empruntées à quelqu'un des leurs ou à quelqu'un des nôtres qui les connaît bien. On y a lu que nos amis de là-bas, enthousiasmés de la résistance française aux armées allemandes et à tous les maux de la guerre, professent pour les Français une noble admiration. Ne nous faisons point trop modestes selon notre ancienne habitude. Sachons accepter pour le peuple de France des éloges mérités ; sachons accepter même, qu'en nous trouvant moins mauvais qu'ils n'avaient cru et que nous avions voulu le leur faire croire, ils nous croient même un peu trop parfaits. Si par hasard ils avaient sur nous maintenant quelques généreuses illusions, appliquons-nous à les leur laisser, c'est-à-dire à faire que ce ne soient bientôt plus des illusions, mais le sentiment de la réalité.

Il est impossible, pourtant, que dans un pays comme la France qui depuis des années supporte une telle guerre, nos amis ne se heurtent point parfois à quelques manifestations de lassitude momentanée et, surtout, qu'ils ne rencontrent point parfois en certains esprits les erreurs si subtilement et si tenacement répandues par la propagande ennemie ; parfois peut-être verront-ils leur effort même incompris ou méconnu, une tactique de l'Allemagne et de tous ceux qui font son jeu étant de fomenter les malentendus entre les Alliés. Mais ils ne s'y tromperont point. Ces anomalies ne sont point la France, l'âme de la France déchirée mais toujours vaillante et lucide.

Il faut craindre davantage les déceptions qui pourraient venir à nos Alliés des vrais défauts de notre race, petits défauts sans doute, mais dont quelques-uns dans les circonstances actuelles peuvent porter de terribles conséquences.

Prenons par exemple notre esprit d'indiscipline, ce sentiment vaniteux et faux d'indépendance par lequel un Français met son amour-propre à ne point se soumettre aux raisons de l'ordre et de la prudence. Lorsqu'on sait avec quelle spontanéité et quelle ampleur le peuple américain « le plus gaspilleur du monde » assure un de ses homme d'Etat, a accepté de réduire sa consommation, s'est organisé contre le gaspillage, on comprend à quel point ceux qui nous viennent de là-bas seraient choqués en nous voyant indociles aux restrictions gouvernementales. Si l'on restreint en Amérique, ce n'est point que rien y manque ou risque y manquer ; c'est afin de pouvoir donner davantage à l'Europe. On nous contait récemment que pour que nous recevions davantage du blé qui nous fait défaut, une campagne se fait avec succès aux Etats-Unis afin que la population emploie de préférence le maïs. Et nous continuons, nous, à user du pain sans réserve. Les retards du rationnement ne peuvet pas nous être une excuse ; et tous les bons Français doivent d'eux-mêmes se limiter.

Prenons garde de toute façon plus que jamais devant ces témoins magnanimes, de nous montrer, à l'arrière, dignes de la réputation que de réels et si douloureux mérites nous ont faite.

Veillons surtout à la qualité de notre hospitalité.

Les jeunes Américains ne trouveront que trop dans nos villes l'accueil de mauvais lieux dont s'épouvantent là-bas leurs mères. Disputons-les à ces attirances. Donnons-leur l'occasion qu'ils souhaitent, nous dit-on, ardemment de connaître des Français et surtout des Françaises autrement que dans la rue : Ils viennent en France sans aucune perspective de permission pour leur pays. Mais ils auront des permissions cependant : il faut qu'ils les puissent passer autant qu'ils le désireront dans les familles françaises.

On s'en est inquiété déjà et tout un mouvement s'est formé pour cela. Des sociétés s'organisent pour mettre en rapport Américains et Français de mêmes catégories. Nous reparlerons prochainement ici avec plus de précision de ce qui se fait et de ce qui pourra se faire.

Je ne doute point que nous ne sachions de cette façon aussi témoigner à l'Amérique une amitié digne de celle qu'elle nous manifeste. Et afin de la rendre toujours plus belle nous lui demanderons de nous aider à devenir plus parfaits.

Ce que doit être l'Œuvre Franco-Américaine de Moralisation

Cette œuvre est commencée depuis plus de vingt ans entre les associations féministes ou philanthropiques internationales, dont certaines sont issues de l'initiative américaine, et parmi lesquelles nous citerons seulement : **Le Conseil National des Femmes**, l'**Alliance internationale pour le Suffrage des femmes, les Amies de la Jeune fille, la Fédération Abolitionniste**, et diverses œuvres antialcooliques. Des hommes et des femmes y participent, et de bonne besogne est résultée dans tout l'univers du travail de ces organisations, gênées pourtant, pour l'action commune, par les distances qui séparaient leurs groupements nationaux.

Aujourd'hui, entre l'Amérique et la France, les distances semblent abolies; une partie importante des forces diverses de l'Amérique est mobilisée en France ; et tous les Français qui se dévouent à la rénovation sociale doivent voir, dans ce fait immense, une promesse de succès pour leurs efforts. Que les soldats d'Amérique soutiennent les nôtres, que la Bienfaisance américaine secoure nos misères et relève nos ruines ; ce n'est pas là tout ce que l'Amérique peut faire pour nous.

Plus vite que nous elle a su se mettre en défense contre les maux inhérents à la vie civilisée et qui, dans nos vieilles sociétés, se sont transformés en profondes tares. Il faut que, devenus nos hôtes, les Américains, les Américaines nous aident à nous en guérir. Je ne parle pas des tares physiques, résultant souvent d'erreurs morales, telles que la tuberculose contre laquelle ils sont déjà magistralement organisés en France. Je parle de ces erreurs mêmes. Il faut qu'ils nous aident à nous débarrasser de toutes les routines ; ils le peuvent par leur exemple ; ils le peuvent en se joignant à nos propagandes que leur apport vivifiera.

Nos lecteurs ont trouvé dans ce numéro même, qu'en Amérique, un des premiers soins de l'effort féminin, aidé par le Gouvernement a été de créer et d'entretenir une action morale dans les formations militaires. On sait hélas ! comment nos chefs ont méconnu presque tous ce devoir et ce qui en est advenu. Nous demandons à l'Amérique de nous aider à veiller nous aussi, mieux que nous ne l'avons pu faire sur la moralité de nos soldats, à relever partout où il en est besoin, la moralité de notre peuple, capable d'être héroïque aussi bien contre ses défauts que contre ses ennemis, lorsqu'au lieu de les encourager, on les lui dénonce et on l'aide à s'en défaire.

Nous ne pouvons aujourd'hui qu'indiquer les principales voies où une collaboration active en France donnerait sûrement de précieux résultats.

GUERRE A L'ALCOOL

Pour le moment les Américains y sont nos maîtres. Dès la déclaration de guerre leur Congrès a donné au Président pouvoir de supprimer la vente et la fabrication des boissons distillées et ce fut fait. La suppression des boissons fermentées dans tout le pays est à l'étude. Déjà 25 Etats sur 48 les ont interdites d'eux-mêmes. Et les soldats et officiers américains qui achèvent leur instruction au front français ne reçoivent que de l'eau. Actuellement, la Croix-Rouge Américaine procède à l'installation de 1,200 foyers du Soldat, qu'elle offre à l'armée française en arrière de nos lignes. Il est à prévoir que les autorités françaises se croiront obligées de faire introduire dans ces cantines des boissons fermentées. Nos amis américains cèderont-ils à ces vues ? Nous voudrions que non, nous voudrions qu'ils tiennent à faire eux aussi la preuve que le Conseil National des femmes a faite dans ses foyers de Rouen, de Tours, de Paris, à savoir que le soldat français se passe très volontiers de boissons enivrantes, si on lui en offre d'autres qui soient agréables. L'aide américaine serait fructueuse d'autre part pour la propagande générale de nos sociétés antialcooliques, de « L 'Alarme » en particulier, dont ici, nous suivons de près le travail.

GUERRE AU TABAC

En ceci les Américains et les Américaines ne donnent point le bon exemple, au contraire. Attendra-t-on, chez eux et chez nous que la nicotine soit, comme l'alcool, passée à l'état de fléau pour la combattre sérieusement ?

GUERRE AUX MAUVAISES MŒURS

On est plus avancé en Amérique que chez nous pour l'éducation morale des jeunes hommes. Les femmes françaises unies aux femmes américaines doivent vouloir énergiquement réagir en France contre les tolérances traditionnelles envers le libertinage masculin. Et l'élite des hommes, éducateurs, moralistes des deux pays, doit les y aider.

LUTTE POUR LES DROITS DE LA FEMME

Beaucoup mieux partagées déjà que les Françaises et tout près d'obtenir par tous les Etats-Unis, leur droit social tout entier, les Américaines nous seraient ici d'un précieux concours pour gagner le nôtre. Nous voyons trop pendant cette guerre à quel point les services que nous pourrions rendre sont limités par notre éloignement systématique de la plupart des conseils et des directions où se décidaient les mesures essentielles à la vie du pays. Et, en regard, nous avons la preuve du bienfait de la collaboration féminine au pouvoir dans les rares occasions où on y a fait appel si timidement pourtant encore, par exemple à propos de la protection des ouvrières d'usines.

Il faudrait allonger cette liste de toutes les parties de notre programme d'action sociale et nous n'en avons point la place. Mais nous espérons que cet appel succinct suffira pour que nous soyons entendus. Déjà les œuvres américaines commencent à nous envoyer des délégués pour combiner le travail commun. On a pu voir, par exemple, ces temps-ci, dans nos réunions, deux éminentes représentantes américaines de l'œuvre **Les Amies de la Jeune Fille**. Ce mouvement continuera et d'autre part, les Américains et les Américaines installés en France, s'uniront à nous, nous n'en doutons pas, pour l'œuvre morale de l'heure comme pour l'œuvre matérielle.

A. B.

Contre la Propagande Défaitiste

Notre article à propos d'Hélène Brion paru la semaine dernière, nous a valu des lettres approbatives que nous ont vivement touchées. Mme Léon Philippe, vice-présidente de l'*Union Fraternelle des Femmes* nous demande de publier la sienne et nous le faisons volontiers. Notre vaillante amie, Mlle Levray, joint à son approbation une note qu'elle nous demande également de publier.

Nous nous unissons instamment à son appel que voici :

REPANDEZ DES TRACTS EXPLICATIFS

Nous réprouvons et nous déplorons, n'est-ce pas ? cette propagande. Mais auprès de qui a-t-elle du succès ? ne serait-ce pas surtout auprès des gens à vue courte, qui souffrent de la guerre, et voient dans une paix quelconque la fin de leurs souffrances ?

Si chacune de nous mettait à combattre la propagande défaitiste, à la neutraliser par avance, le quart de l'audace et de la persévérance qu'y mettent ceux qui s'y livrent, quels résultats nous obtiendrions ! Et que d'occasions s'offrent à nous! Ne travaillons-nous pas toutes, ou presque toutes, dans des milieux populaires, cantines, crèches, ouvroirs, dispensaires, etc. ? N'entendons-nous pas parfois, dans notre entourage, des paroles de doute et de découragement ? Nous nous efforçons de convaincre... mais les paroles s'envolent !

Les défaitistes, eux, ont **leurs** tracts, qu'ils répandent à profusion. Pourquoi n'en aurions-nous pas, nous aussi ?

Ah ! nous n'irons pas nous en approvisionner dans les pays neutres ; nous les chercherons en France. Nous les répandrons abondamment ; nous en mettrons dans nos lettres, dans nos paquets ; nous en emporterons dans nos courses, nos visites.

Mais où en trouver ?

Je me permettrai, pour ma part, de signaler aux lectrices de « La Française », les traits édités par « la Conférence au Village », 11, avenue de l'Opéra. Ils répondent à bien des objections, mettent en face de la réalité, dans le présent et dans l'avenir.

Demandez-en, et faites-les lire autour de vous ! vous réconforterez bien des âmes inquiètes, et vous travaillerez ainsi à la défense de la Patrie !

L. Levray.

La Française ajoute à ceci ce qu'elle a déjà annoncé. Nous tenons gratuitement à la disposition de nos lectrices et de nos lecteurs, non seulement des feuilles et des brochures à distribuer sur toutes les questions relatives à la guerre, mais des ouvrages pour documenter les conférenciers qui voudraient traiter ces sujets.

⁂

Voici maintenant la lettre de Mme Léon Philippe :

J'ai lu ce matin dans « La Française » votre bel article sur Hélène Brion et je tiens à vous exprimer toute la satisfaction que j'en ai éprouvée. Vous avez envisagé la question par son côté vraiment intéressant et important : toute femme vraiment patriote doit regretter et réprouver cette propagande défaitiste et pacifiste faussement humanitaire qui sacrifie des milliers de nos meilleurs enfants pour « assouvir » une sentimentale pitié, à l'égard des mortels ennemis de notre chère France.

Si, comme le disent les partisans de cette antipatriote, d'autres plus haut placés ont fait la même propagande néfaste, eh bien ! qu'on les poursuive et les condamne également ! Et ce sera justice.

Bien à vous, chère Madame.

Laure Philippe.

⁂

Erratum. — Un accident de mise en pages s'est produit dans l'article dont il est question ci-dessus. La citation du manifeste que nous adressait Hélène Brion, le 24 février 1915 n'a pas été insérée à sa place avant le troisième paragraphe (en comptant du bas) de la première colonne. Voici cette citation :

« Nous ne pensons point que l'heure soit venue de désarmer encore. Dès que la puissance odieuse responsable de l'état actuel de l'Europe paraîtra assez ébranlée, dès que l'on pourra parler de paix sans avoir l'air de demander grâce, nous élèverons nos voix qui se taisent, car nous avons bien des choses à dire. »

CARRIERES FEMININES

ECOLE NATIONALE D'AGRICULTURE DE RENNES

(Enseignement Féminin)

Voici le programme des conditions d'admission à la nouvelle Ecole dont nous avons annoncé la fondation, des dates d'admission et d'entrée à l'école seront publiées ultérieurement.

Un enseignement féminin est créé à l'Ecole nationale d'agriculture de Rennes.

Son but est de préparer des « agricultrices », capables de diriger une exploitation rurale, tout en remplissant leur rôle de ménagères et de maîtresses de maison.

Il intéresse en outre les femmes ou jeunes filles, qui, n'ayant pas la possibilité de suivre l'enseignement intégral, désirent cependant recevoir un enseignement spécialisé tel que celui de l'agriculture, de l'horticulture, de la laiterie, de l'aviculture, etc.

Il utilise les locaux, le domaine, les laboratoires et le matériel que possède l'Ecole nationale d'agriculture de garçons.

L'Ecole nationale d'agriculture pour jeunes filles comprend deux organismes :

1° *La Maison Familiale* servant d'internat, située à une certaine distance de l'Ecole de garçons et confiée à une directrice assistée de deux adjointes. Les jeunes filles y reçoivent un enseignement ménager pratique (économie domestique, cuisine, couture, repassage). Personnel et élèves y forment une grande famille, vivant ensemble et participant aux dépenses suivant le système coopératif : l'Etat prend à sa charge le traitement du personnel dirigeant et enseignant, la location de la maison, le chauffage, l'éclairage et les frais de cours. Les autres dépenses (nourriture, etc.) sont partagées entre le personnel et les élèves. Un tel système offre toutes garanties aux familles, tout en étant très économique.

2° *L'Ecole nationale d'agriculture* où *l'enseignement agricole proprement dit* est donné par les professeurs et les spécialistes de l'Ecole de garçons. — Le programme de cet enseignement, à la fois théorique et pratique, comporte les matières indispensables à l'étude des grands problèmes de la production agricole ; il comprend : la physique et la météorologie agricoles, la chimie appliquée à l'agriculture, la technologie agricole (cidrerie, conserves alimentaires, laiterie, fromagerie, etc.) ; les sciences naturelles (zoologie, botanique et géologie agricoles) ; la zoologie appliquée (entomologie agricole, apiculture, aviculture, etc.) ; l'agriculture le génie rural (instruments agricoles, drainage, irrigation) ; la zootechnie (extérieur et hygiène des animaux, police sanitaire); l'économie et la législation rurales.

Des excursions dans les fermes les mieux tenues du pays, des visites aux concours agricoles, chez les constructeurs, etc., complètent cet enseignement.

Examens. — Diplômes.

Le *travail* et le *progrès* des élèves sont constatés au moyen :

1° D'interrogations faites par les professeurs et par l'appréciation de tous les travaux et exercices pratiqués.

2° D'examens particuliers ou généraux effectués par les professeurs pour chaque enseignement ;

Chaque trimestre un bulletin est envoyé par la Directrice de l'Ecole aux parents des élèves. A la fin des études, les notes obtenues dans tous les examens servent à établir un classement définitif et à déterminer l'ordre suivant lequel les élèves peuvent recevoir le *Diplôme de l'Ecole nationale d'agriculture de Rennes (enseignement féminin)* délivré par M. le Ministre de l'Agriculture. Ce diplôme donne droit à un certain nombre de points dans le concours d'entrée à la *Section normale supérieure* (formation des professeurs d'enseignement agricole ménager).

Durée des Etudes

La durée des études est de deux ans, mais elle peut être réduite à un an ; les élèves ayant fait deux années d'études peuvent aussi recevoir le *Diplôme de l'Ecole nationale d'agriculture de Rennes (enseignement féminin)* ; les élèves ayant fait quatre années d'études peuvent obtenir le diplôme d'études agricoles (enseignement féminin).

Régime de l'Ecole. — Pensions

Le régime de l'Ecole est l'internat. Pourtant l'Ecole peut recevoir, à titre exceptionnel, des élèves externes et des auditrices libres externes. Il n'y a pas de prix de pension fixé à l'avance, puisque les élèves participent aux dépenses suivant le système coopératif, mais une provision de 200 francs par élève est versée d'avance au commencement de chaque année scolaire et renouvelée dès qu'elle est épuisée. Indépendamment de cette somme, et à titre de dépôt, les élèves sont tenues de verser une somme de 30 francs destinée à faire face aux dépenses occasionnées par leurs frais d'excursions et pour le remplacement des objets détruits ou détériorés par leur faute.

Un certain nombre de bourses sont mises au concours entre les élèves régulières.

Concours d'admission.

Les jeunes filles âgées d'au moins seize ans au premier octobre de l'année d'admission, pourvues du brevet élémentaire ou du certificat d'études primaires supérieures ou du diplôme de fin d'études secondaires ou du certificat d'études secondaires sont reçues sans concours, dans la limite des places disponibles si elles ne demandent pas de bourse. Les candidates aux bourses, quels que soient leurs titres, doivent prendre part au concours ainsi que toutes les postulantes non munies des diplômes précités.

Les demandes d'admission doivent être établies sur papier *timbré* et adressées au siège de l'Ecole à Rennes, *avant le premier juin*. Elles seront rédigées par les candidates conformément à cette formule :

« Je, soussignée (*nom, prénoms de la candidate*) née à....., ai l'honneur de solliciter de M. le Ministre de l'Agriculture mon inscription sur la liste des candidates à l'Ecole nationale d'agriculture de Rennes (enseignement féminin).

« En conséquence, outre que j'ai joint à la présente demande les différentes pièces exigées par le règlement, j'ai mentionné sur cette demande, conformément aux indications du programme officiel et dans d'ordre qu'il prévoit, les renseignements qui suivent :

(« En cette partie de la demande, les candidates porteront indication, exactement dans l'ordre prévu, des renseignements qui suivent :

« 1° L'adresse à laquelle elles désirent recevoir les convocations et avis concernant des examens ;

« 2° L'adresse de leurs parents ;

« 3° L'indication des titres et diplômes qu'elles ont déjà obtenus.) »

Les demandes ainsi rédigées seront datées et signées. Toutefois les candidates boursières devront, avant de signer et dater, faire mention de la déclaration suivante :

« Enfin, je déclare avoir adressé au préfet de mon département, pour qu'elle soit transmise à M. le Ministre après enquête réglementaire, une demande de bourse de l'Etat. »

Les demandes d'admission doivent être accompagnées :

1° De l'acte de naissance de la candidate dans la forme légale ;

2° D'un certificat de moralité dûment légalisé et délivré par la directrice de l'établissement dans lequel la candidate a accompli sa dernière année d'études ou à défaut par le maire de sa dernière résidence ;

3° D'un certificat de médecin dûment légalisé et attestant que la candidate a été vaccinée depuis moins de trois ans ;

4° Des diplômes dont la candidate est titulaire ou des copies authentiques de ces diplômes ;

5° D'une obligation dûment légalisée, souscrite sur papier timbré 10) par les parents ou le tuteur de la candidate pour garantir le payement de la pension pendant toute la durée des études à l'Ecole nationale d'agriculture de Rennes (enseignement féminin).

Cette obligation doit être produite, même lorsqu'une demande de bourse est faite en faveur de la candidate.

Elle sera rédigée ainsi qu'il suit :

« Je, soussignée (*nom, prénoms et domicile*) m'engage à payer la pension (système coopératif) de *titre de parenté ou de liaison de la jeune fille, ses nom, prénoms et domicile*) à l'Ecole nationale d'agriculture de Rennes (enseignement féminin) où elle sera admise comme élève pour toute la durée des études : je verserai d'avance, au commencement de chaque année scolaire, une provision de 200 francs que je renouvellerai à épuisement et sur simple avis de la directrice de l'établissement. »

« A défaut du payement de cette provision, comme il est indiqué ci-dessus, je déclare me soumettre à ce que le recouvrement en soit poursuivi par voie de contrainte administrative, décernée par M. le Ministre des Finances, suivant les droits qui lui sont conférés par les lois des 2 vendémiaire et 18 ventôse an VIII ».

Le payement de la provision doit être effectué d'avance à la caisse de l'Ecole.

Le nombre des élèves à admettre à la suite du concours est fixé chaque année par arrêté ministériel.

Les convocations aux examens sont faites par les soins du Ministre de l'Agriculture.

Les candidates reçues sont informées de leur admission par les soins du Ministre de l'Agriculture.

Les pièces que les candidates refusées ont produites à l'appui de leur demande d'admission sont retournées au domicile de ces candidates par les soins de l'Administration.

Concours pour l'admission et l'obtention des bourses.

Les épreuves écrites sont au nombre de deux :

1° Une composition française qui est appréciée au point de vue de l'écriture, de l'orthographe et du style. Trois heures sont accordées pour cette épreuve ;

2° Une épreuve de mathématiques : solution raisonnée de deux problèmes portant sur l'arithmétique et le système métrique (correspondant au programme du brevet élémentaire), durée de l'épreuve : deux heures et demie.

Ces deux épreuves ont lieu le même jour.

Les épreuves orales sont au nombre de deux :

1° Une interrogation sur l'arithmétique et le système métrique ; notions sommaires sur la mesure des surfaces et des volumes (programme du brevet élémentaires) ;

2° Une interrogation sur les notions de sciences physiques et naturelles (programme du brevet élémentaire).

Un avis inséré au *Journal officiel* fait connaître chaque année la date exacte et le lieu où se feront les épreuves écrites, ainsi que les épreuves orales.

Les notes attribuées, tant pour les compositions écrites, que pour les épreuves orales, sont exprimées d'après l'échelle de 0 à 20. Elles sont totalisées et augmentées s'il y a lieu de la note attribuébeuée aux titres. Le nombre définitif des points obtenu ainsi sert à établir par ordre de mérite la liste d'admissibilité.

Les divers titres des candidates leur assurent les points suivants :

Le baccalauréat	15 points
Le brevet supérieur	15 —
Le brevet élémentaire	10 —
Le diplôme de fin d'études secondaires	12 —
Le certificat d'instruction des Ecoles professionnelles agricoles et ménagères (Coëtlodon, Kerliver)	10 —
Le certificat d'études secondaires	8 —
Le certificat d'études primaires supérieures	8 —
Le certificat d'instruction d'une Ecole agricole et ménagère ambulante du Ministère de l'Agriculture	5 —

Le cumul de ces divers titres est admis jusqu'à concurrence de 20 points. La totalisation des points n'a pas lieu : 1° entre le certificat d'instruction des Ecoles professionnelles et celui des Ecoles agricoles et ménagères ambulantes ; 3° entre le brevet supérieur, le brevet élémentaire et le certificat d'études primaires supérieures ; 3° le baccalauréat et le diplôme de fin d'études secondaires ou le certificat d'études secondaires.

Bourses.

Des crédits sont affectés chaque année pour l'entretien d'élèves boursières de l'Etat.

Ces bourses sont accordées au moment de l'entrée à l'école, et ne sont données en principe que pour une année scolaire ; mais elles sont maintenues aux élèves qui continuent à s'en rendre dignes par leurs progrès et leur conduite. Elles peuvent être retirées au cours de l'année par mesure disciplinaire.

Les demandes de bourses ou fractions de bourses, écrites sur papier timbré, sont adressées au Ministre par l'intermédiaire du préfet du département dans lequel réside la famille de la candidate. Elles doivent être accompagnées de renseignements détaillés sur les moyens d'existence, le nombre d'enfants et les autres charges des parents, ainsi que d'un relevé du rôle des contributions. Ce dossier est ensuite transmis au Ministre avec l'avis du préfet. Ces diverses justifications sont exigées de toutes les candidates aux bourses sans exception.

Les demandes de bourses doivent être parvenues au préfet avant le premier juin, pour être transmises au Ministre avant le 10 juin.

Trousseau.

Les élèves doivent être munies d'un trousseau personnel en bon état et des objets indiqués dans une liste envoyée par l'Ecole après réception de la demande d'admission.

Présenté à l'approbation de M. le Ministre de l'Agriculture.

Le Directeur de l'Agriculture,

Signé : SAGNIER.

Vu et approuvé :

Paris, le 30 octobre 1917.

Le Ministre de l'Agriculture,

Fernand DAVID.

(1) La demande d'admission et l'obligation, pour garantir le payement de la pension, doivent être souscrites sur des feuilles distinctes à 0 fr. 50.

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Pour les changements d'adresse joindre à la demande 0 fr. 50 en timbres-poste et la bande du journal.

BULLETIN DES SOCIÉTÉS FÉMINISTES

Union Française pour le Suffrage des Femmes

Nos lecteurs sont priés de bien vouloir assister à la réunion organisée par le Groupe de Paris, sous la présidence de Mme de Witt-Schlumberger, le **lundi 17 décembre 1917**, à 4 h. 1/2 précises, au **Musée Social, 5, rue Las-Cases.**

Ordre du jour :

Des Droits politiques des Femmes, par M. Berthélemy, professeur à la Faculté de Droit de Paris.

Etat parlementaire de la Question du Suffrage Féminin, par M. Pierre-Etienne Flandin, député de l'Yonne, rapporteur de la proposition de loi concernant le Suffrage municipal des Femmes.

⁂

AVIS DE L'U. F. S. F.

Afin de nous éviter les frais de recouvrement, prière aux Membres du Groupe de Paris qui n'ont pas acquitté leur cotisation, de l'envoyer à **Mme Désavis, 33, rue Ordener**, ou de l'apporter à la réunion du 17 décembre.

Union Fraternelle des Femmes

Dimanche dernier, 9 décembre, l'**Union Fraternelle des Femmes** tenait au musée social sa première séance de la session d'hiver.

Mme Hammer, présidente, rappelant les graves circonstances actuelles, dit quelques mots d'un vibrant patriotisme et communique à l'assistance son ardente foi dans le triomphe du Droit et la victoire des alliés. A cette fin, elle recommande chaleureusement l'Emprunt national et proclame qu'il est du devoir de tous les Français d'y souscrire.

Mme Léon Philippe, dans son **Appel aux Femmes** démontre, en un langage aussi sobre que précis, la nécessité de secouer l'inertie des femmes des diverses classes de la société et de les amener à comprendre que leur intérêt ne leur permet pas de négliger la conquête de leurs droits.

Mme Raspail, secrétaire générale rappelle les campagnes de l'U. F. F. et les succès qui les ont couronnées : entrée des femmes aux grandes écoles, loi d'assistance des femmes en couches, loi sur les accidents du travail, etc... Elle développe ensuite le programme de conférences qu'elle a élaboré avec un soin judicieux et méthodique pour la préparation des futures électrices au suffrage municipal.

Mme Cotte parle du Travail des femmes et préconise les demi-temps, ou demi-journée de travail. Elle fait connaître les résultats de son enquête sur cette méthode qu'elle considère comme favorable aussi bien au patron qu'à l'ouvrière.

Mr. Geo London, le journaliste parisien au talent si apprécié, parle également du demi-temps et de son application à l'apprentissage. Il se déclare partisan convaincu de ce système qui permettra à la femme d'accomplir en même temps ses devoirs d'épouse et de mère ainsi que ses travaux d'ouvrière.

Mme Berot-Berger, élevant une fois de plus la voix pour la défense des travailleuses, demande que le demi-temps soit appliqué d'office aux femmes enceintes.

Mme Winter-Frappier, après une absence de cinq ans passés à Madagascar et à la Réunion, vient de nouveau prendre sa place à l'U. F. F. Elle relate ses impressions et fait part de ses travaux grâce auxquels le féminisme s'est infiltré dans nos colonies.

Mr. Léopold Lacour souffrant s'était fait excuser. Il s'engage à dédommager l'U.F.F. en donnant à la prochaine séance sa conférence tant attendue sur **Le Féminisme et la Patrie.**

B. F. D.

NECESSITE DE PREPARER LES FEMMES AU VOTE MUNICIPAL

L'Union fraternelle des Femmes organise une série de conférences pour préparer les femmes à l'exercice d'un droit qu'elles acquerront bientôt, espérons-le.

Des conférenciers parmi lesquels MM. Siegfried, d'Estournelles de Constant, Varenne, Violette, Dausset, Bébeillard, Bellau, Mesureur, Georges Risler, Mabilleau, etc., etc.,

Des conférencières telles que Mme Siegfried, Avril de Sainte-Croix, Jane Misme, Maria Vérone, Pichon-Landry, Hélène Bureau, de Witt-Schlumberger, Brunchvieg, Alphen Salvador, etc., etc., ont déjà assuré leur concours.

Nous publierons prochainement toutes les indications désirables.

Syndicat des Caissières, Comptables

Dimanche 9 décembre, dans le grand amphithéâtre des Arts et Métiers, M. Emile Hinzelin a fait une brillante et émouvante Conférence.

Pourquoi « la France » vaincra. Conférence présidée par M. Mesureur, assisté de M. Fiant, conseiller municipal, vice-président du Conseil ; Ambroise Rendu, conseiller municipal.

M. Maréchal, maire du VIII[e] ; M. le docteur Cornet, médecin en chef de la Préfecture, etc., etc., et diverses notabilités, etc., etc. ; Dolidon, inspecteur primaire ; Boutteville président des Prud'hommes, etc.

Mme A. Blanche-Schweig a protité de la présence de ces personnabilités pour leur communiquer plusieurs vœux émis par ses Collègues : les Femmes caissières, comptables, employées aux écritures et employées de commerce, siège social, 134, rue de Turenne :

1° Que la Semaine anglaise accordée aux ouvrières soit étendue aux employées ;

2° Que les femmes soient appelées à siéger dans toutes les Commissions municipales s'occupant d'hygiène, d'alimentation, de ravitaillement, de vie chère, de salubrité publique, etc.

Les personnes présentes ont salué avec enthousiasme ces justes revendications ainsi que l'idée émise en troisième vœu, que les femmes soient appelées temporairement au Conseil municipal comme remplaçantes des conseillers municipaux mobilisés.

Chronique des Œuvres et Institutions

LIGUE D'EDUCATION MORALE

La Ligue française d'éducation morale, pénétrée de la responsabilité grave de l'école dans la tâche de reconstitution de la France, a jugé le moment opportun pour ouvrir parmi les éducateurs une enquête sur l'enseignement de la morale. Voici les questions posées :

I. — Principes de l'enseignement de la morale

1° Dans quel esprit la Morale est-elle enseignée dans les écoles publiques (garçons et filles) des différents degrés ?

Quelle est l'idée centrale qui, d'après votre expérience, y réussit le mieux à coordonner les devoirs, à organiser la conscience, et, par suite, à exercer une action efficace sur la conduite présente et future des élèves ?

A quels sentiments l'éducateur fait-il principalement appel dans ses leçons ?

(On laissera de côté tout ce qui touche à la théorie morale dans la classe de philosophie de l'enseignement secondaire, qui pourra faire l'objet d'une enquête ultérieure.)

2° Quel idéal de vie privée et de vie sociale y est proposé à nos enfants ?

3° L'enseignement de la Morale a-t-il conservé un caractère uniforme ? Ou bien, comme on le préconisait il y a quelques années, se préoccupe-t-on, sans préjudice de son inspiration largement humaine, de l'adapter aux conditions diverses, professionnelles ou locales, des différents milieux ?

4° Quels moyens vous ont paru les meilleurs pour mettre en valeur l'idée et le sentiment de la Patrie ?

5° Certaines questions particulièrement importantes, celles de l'anti-alcoolisme par exemple, ou de la morale professionnelle, ou du respect des opinions, etc., y tiennent-elles toute la place qu'elles méritent, et sont-elles traitées de manière à exercer une action durable ?

II. — Méthode pédagogique

6° Les programmes officiels de l'enseignement de la morale vous paraissent-ils appeler des modifications, et lesquelles ?

7° Comment est donné l'enseignement de la morale aux différents degrés, ou comment doit-il l'être ? Quelle place respective voudriez-vous voir attribuer aux leçons proprement dites et à ce qu'on a appelé l'enseignement diffus ?

8° La méthode varie-t-elle avec l'âge des élèves et y est-elle toujours heureusement proportionnée ?

9° Emploi des récits des lectures, des exemples.

Emprunts à la vie contemporaine et à l'histoire.

Autres moyens pédagogiques adoptés ou proposés.

10° La préparation des maîtres qui sont chargés de cet enseignement vous semble-t-elle devoir être fortifiée ? Dans quel sens ? Et par quels moyens ?

11° Avez-vous d'autres observations à présenter sur l'enseignement de la morale dans les établissements d'enseignement public (garçons et filles) des différents degrés (toujours à l'exclusion de la classe de philosophie des lycées) ?

Les réponses devront être adressées à la Ligue française d'Education morale, 34, rue de Babylone, Paris (VII[e]), avant le 31 décembre 1917.

DEVELOPPEMENT ARTISTIQUE FRANÇAIS DANS LE CANTON DES GRISONS

La Suisse a été depuis trois ans le théâtre de nombreuses manifestations artistiques. Seule la France n'y a pas été représentée. Un comité s'est formé pour combler cette lacune en organisant dans la ville de Davos (Grisons), centre assez important où se rencontrent un grand nombre de nationalités, une représentation en langue française, une exposition de peinture, une exposition du livre, une conférence et un concert.

Les membres du Comité sont MM. Lesouef, vice-consul de France à Davos ; de Gontaut-Biron, Lenormand, auteur dramatique et secrétaire de l'Agence consulaire de France à Davos ; Georges Crès, éditeur à Paris et à Zurich ; Paul Reboux, directeur de l'Exposition de Livres d'Art.

Les dons devront être adressés à M. Lesouef, vice-consul de France à Davos, avec la mention : développement artistique.

LIVRES NOUVEAUX

Au pays des Maîtres-Chanteurs, par Marc Henry (Payot), prix 4 fr.

Trois Villes (Vienne, Munich, Berlin), par Marc Henry (Payet), prix 3 fr. 50.

L'Université française et la Jeunesse serbe, par Amédée Moulins (Bruxelles et Paris, Van Oest), prix 3 fr.

The way of the Red Cross, avec une préface par la reine Alexandra (Londres, Hodder et Stoughton), prix 1 fr. 25.

Le Cran, par Paul Patté, Préface du Général Niox, postface de M. Frédéric Masson, de l'Académie française (Payot), prix 4 fr.

En Alsace reconquise, par Jules Hoche (Albin Michel), prix 3 fr. 50.

Mémoires et récits de guerre, lettres d'un combattant (août 1914-juillet 1916), Préface de M. Paul Dupuy (Hachette), prix 3 fr. 50.

Les fleurs du feu, par Gaston Icart (Les Tablettes, Saint-Raphaël), 0 fr. 75, pour les poilus, 0 fr. 60.

COURRIER DES LECTEURS

Mme Marcassal. — Nous ne connaissons pas ces cours. Veuillez vous adresser directement (votre nous annonce 1 fr. en timbres-poste et ne contient que 0 50. Nous vous adressons 1 exemplaire 428 et 2 exemplaires 427. à l'école, 12, rue du Sommerard, (5[e]). Votre

Mme Meyer, Paris (V[e]). — Nous avons bien reçu votre renouvellement et vous en remercions.

TISSU DE JERSEY POUR ROBES AU PRIX DE FABRIQUE

Grâce à la complaisance d'une fabricante féministe, nous pourrons adresser à nos abonnées qui le désireraient, du tissu de jersey de laine pour robe, de toute beauté noir, marine ou bordeaux. Prix en 2 mètres de large 35 francs le mètre franco.

Prime à nos Abonnés

PREJUG[E] & PROBLEME DES SEXES

Le beau livre de Jean Finot : est offert en

Prime gratuite

à tout abonné qui nous procure un nouvel abonnement.

La Presse entière en France et à l'étranger a rendu un magnifique hommage à cet ouvrage qui a été traduit en anglais, en allemand, en espagnol, etc.

« **Véritable encyclopédie de la femme**, brillante prophétie de ses destinées prochaines », selon M. Seillière, l'éminent critique des « Débats ». Il est d'après M. Paul Adam « savant à l'infini, plaisant comme une conversation autour du thé » et pour M. Emile Faguet « au premier rang de ceux que pour être renseigné et averti, il faut avoir lu ».

C'est une véritable bonne fortune pour « La Française », de pouvoir l'offrir à de telles conditions.

Préjugé et Problème des Sexes, se vend 5 francs en librairie.

Nous l'expédions gratuitement à tout abonné, qui nous adresse en plus de son propre abonnement le montant d'un abonnement nouveau, plus 0,50 pour le port du volume. On peut venir le demander à nos bureaux les lundi, mercredi, vendredi de 3 à 5 heures.

Autre Prime à nos Abonnés

Pour nos abonnés qui possèdent déjà l'ouvrage précédent, nous avons acquis tous les exemplaires restants de l'édition d'un ouvrage précieux pour la propagande féministe. C'est le **Catéchisme féministe**, de J.-J Renaud, qui, sous forme de questions et de réponses nettes et vivantes, contient un excellent résumé de la doctrine féministe. C'est le meilleur manuel d'argumentation à la portée de tous, que nous connaissions. Nous l'offrons également en prime gratuite à tout abonné qui nous procurera un abonnement nouveau. Joindre au montant du nouvel abonnement, 0 35 centimes pour le port.

PETITES ANNONCES

On demande une personne pouvant repasser à domicile des stores (tulle à replisser). S'adresser au bureau du journal.

Défauts de prononciation (zézaiement, etc. rapidement corrigées par Mme Gallis, professeur spécialiste, officier d'académie, auteur d'ouvrages adoptés par la Ville de Paris. 28, rue Vauquelin, Paris.

A VENDRE

BELLE PROPRIETE de 22,000 m., en bloc, de la gare de Savigny-sur-Orge. Pour prix et renseignements, s'adresser à « La Française ».

ON DEMANDE à acheter piano droit. Ecrire à « La Française ».

POULES (Aviculture artificielle, 135, rue Marcadet, PARIS) NOURRITURE p. poules, chiens, serins

MAISONS RECOMMANDÉES

HORS-D'ŒUVRE

Maison J. PATIN (fondée en 1879), 21, rue des Mathurins (près la rue Tronchet).

Téléph. : Central 47.58.

Produits alimentaires pour Soldats et Prisonniers de Guerre

Cafés — Thé — Maté

Varié de Hors-d'Œuvres

Livraisons Paris. — Expéditions en Province

ALIMENTATION liquide pour régimes lactés

FARINEUX MALTÉS et DIASTASÉS pour Malades, Convalescents, Enfants, Vieillards

PATES ALIMENTAIRES

Maison Bignon-Parisani. — Fondée en 1[re] 5, rue de l'Arcade, Paris Madeleine

Téléph. : 303-04

Pâtes alimentaires en tous genres

Riz, Semoules, Tapiocas, etc.

Conserves militaires

Colis militaires franco pour le front

Livraison dans tout Paris. — Expéditions en Province. — Envoi franco du catalogue sur demande.

BIÈRES

BIERE FANTA non alcoolique

BIERE spéciale pour nourrices

BIERE de TABLE

rue Guyot (Paris) — Téléph. Wag. 13-

LE BOVRIL

Est indispensable dans la Cuisine. Il économise temps, peine et argent. Il est seul employé par toute ménagère soucieuse de son bien-être. Fournit un délicieux **Potage-Consommé Riche.** Sauce excellente. Donne aux plats un goût exquis.

Il ajoute à n'importe quel légume la valeur nutritive d'un morceau de viande de premier choix. Reconstituant très énergique.

Le **BOVRIL** est de la viande et rien que de la viande.

Se renseigner aux Maisons d'Alimentation ou aux magasins de gros, 105, rue Réaumur, Paris (2[e]).

La gérante : Jane MISME

Imprimerie des Arts, 11, rue Molière

ECOLE ROY

Rue Lagrange PARIS (V[e])

COURS de 8 h. du matin à 10 h. du soir, — Envoi du Programme FRANCO

Inscriptions reçues à toute époque de l'année

STENOGRAPHIE, DACTYLOGRAPHIE COMPTABILITÉ, COMMERCE, LANGUES

Préparation spéciale au Commerce, aux Services officiels des Chambres, des Ministères et Administrations, aux écoles Professorat de l'Enseignement

Cours GRATUITS et cours PAYANTS. — Cours par Correspondance

PLACEMENT GRATUIT DES ELEVES